

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Session annuelle
du Conseil d'administration**

Rome, 21 - 24 mai 2001

QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

Point 4 de l'ordre du
jour

Pour examen



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.A/2001/4-A
4 mai 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE VISANT À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT

De la théorie à la pratique

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (http://www.wfp.org/eb_public/EB_Home.html).

Note au Conseil d'administration

Ce document est soumis au Conseil d'administration pour examen.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

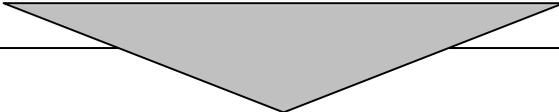
Directeur adjoint, Département des opérations M. J. Wickens tél.: 066513-2758
(OD):

Chef, Bureau du conseiller principal pour le développement (ODA): Mme P. Nelson tél.: 066513-2336

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé



A sa session annuelle de 1999, le Conseil d'administration, lorsqu'il a examiné la politique visant à favoriser le développement (WFP/EB.A/99/4-A), a souligné la nécessité de concentrer les efforts sur la mise en oeuvre de cette politique et de passer en revue périodiquement son application. Un rapport d'activité intérimaire (WFP/EB.A/2000/4-B) a été soumis au Conseil pour information à sa session annuelle de 2000, le 22 mai, et le Conseil a alors demandé qu'un rapport plus analytique lui soit soumis à sa session annuelle de 2001.

Le présent document résume les progrès accomplis dans la révision et la refonte du portefeuille d'activités de développement de manière à l'harmoniser avec la politique visant à favoriser le développement, en particulier au moyen de trois modalités: analyses de la vulnérabilité et amélioration du ciblage; réorientation du portefeuille d'activités de développement; et insistance nouvelle sur les partenariats. A cette fin, il a été élaboré au cours des deux dernières années d'importants mécanismes et principes directeurs et il a été simultanément mené des activités de sensibilisation et de perfectionnement des compétences de base.

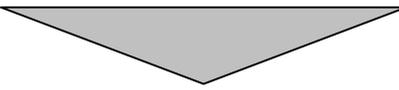
Au cours des deux années de mise en oeuvre de la politique visant à favoriser le développement, il a été identifié un certain nombre de questions clés dont dépend le succès des activités de développement du PAM. Ces questions sont exposées dans le présent document.

Ce document est soumis au Conseil pour examen.

Documentation de référence

- Mise en oeuvre de la politique visant à favoriser le développement (WFP/EB.A/99/4-A)
- Mise en oeuvre de la politique visant à favoriser le développement: Rapport d'activité intérimaire (WFP/EB.A/2000/4-B)

Projet de décision



Le Conseil d'administration prend note du rapport et se félicite des progrès accomplis dans la mise en oeuvre de la politique visant à favoriser le développement, tels qu'ils sont décrits dans le document WFP/EB.A/2001/4-A. Il encourage le Secrétariat à continuer de mettre en oeuvre cette politique, en tenant compte des considérations formulées lors de la discussion.



GENERALITES

Buts et objectifs

1. A sa session annuelle de 1999, le 17 mai, le Conseil d'administration a décidé d'adopter la politique générale décrite dans le document WFP/EB.A/99/4-A, intitulé "Favoriser le développement". Le Conseil a appelé le PAM à axer l'assistance là où l'aide alimentaire est nécessaire pour résoudre les problèmes de consommation, à mettre en oeuvre les principes directeurs en se concentrant sur les cinq priorités de la politique visant à favoriser le développement. Les priorités des programmes de pays et des projets de développement devraient être établies en fonction des circonstances particulières et de la stratégie nationale du pays bénéficiaire, tout en restant compatibles avec la programmation prévue par le bilan commun de pays des Nations Unies et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.
2. Dans les principes directeurs concernant la mise en oeuvre de la politique visant à favoriser le développement, le PAM s'est engagé à élaborer un plan d'exécution, à introduire les principes directeurs et mécanismes nécessaires pour renforcer les systèmes et à faciliter l'examen par le Conseil d'administration, avant la fin de 2001, de plus de 75 pour cent (en termes de valeur) du portefeuille de projets de développement.
3. A sa session annuelle de mai 2000, le Conseil a examiné un rapport d'activité sur la mise en oeuvre de cette politique. Tout en accueillant favorablement ce rapport, le Conseil a reconnu que cette politique n'était encore appliquée que depuis peu et que les informations qui lui avaient été communiquées étaient par conséquent orientées surtout vers des questions de processus. Il a demandé que le prochain rapport qui devait lui être soumis à sa session annuelle de 2001 soit une étude plus analytique portant plus particulièrement sur les résultats obtenus grâce à la mise en oeuvre de cette politique et sur les difficultés rencontrées. Le présent rapport est donc plus analytique et davantage orienté vers les résultats. Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer l'impact de la mise en oeuvre de la politique visant à favoriser le développement, l'on peut néanmoins discerner les tendances et l'amélioration escomptée de la qualité de l'ensemble des projets de développement. Des études de cas de pays spécifiques et des pratiques optimales sont utilisées pour illustrer les résultats obtenus.

AVANCEMENT DE LA STRATEGIE D'APPLICATION ET REVISION DU PORTEFEUILLE DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT

4. Le Groupe spécial interdivisions sur l'aide alimentaire et le développement continue de se réunir une fois par mois avec pour tâche de fournir l'appui nécessaire à la poursuite de la mise en oeuvre du plan d'exécution détaillé qui figure à l'annexe I. Lors de ces réunions, le groupe s'emploie à renforcer les systèmes, mécanismes et principes directeurs afin de promouvoir la mise en oeuvre de la politique (y compris au moyen du Manuel de conception des programmes, du ciblage des activités fondées sur les analyses de vulnérabilité [ACV], d'approches participatives, d'un appui technique et d'activités de suivi et d'évaluation), prépare les ateliers de formation à la politique visant à favoriser le développement, formule les stratégies de partenariat et passe en revue le portefeuille de projets de développement du PAM.



5. Depuis mai 1999, les programmes et projets de développement du PAM ont été conçus de manière à être compatibles avec les objectifs de la politique visant à favoriser le développement. Les programmes et projets de développement approuvés pendant la période comprise entre mai 1999 et mai 2001 représentent 67 pour cent de la valeur totale du portefeuille d'activités de développement. A supposer que, comme il l'a fait dans le cas des autres documents concernant les activités de développement qui lui ont été soumis depuis que la politique visant à favoriser le développement a été adoptée, le Conseil d'administration approuve ou entérine les documents qui doivent lui être présentés à sa troisième session ordinaire de 2001, environ 85 pour cent des projets de développement auront été revus, soit un pourcentage nettement plus élevé que l'objectif de 75 pour cent convenu lors de la session annuelle de 1999 du Conseil.
6. La révision du portefeuille de projets de développement a été complétée par les rapports normalisés sur les projets qui ont été présentés et facilitée par un cycle de programmation simplifiée tendant à assurer une transition méthodique vers les schémas de stratégie de pays (SSP) et programmes de pays de la deuxième génération. Des comités locaux d'examen des programmes ont été établis au niveau des pays pour procéder à un examen technique préliminaire et veiller à la qualité des activités prévues par les programmes de pays. Le Comité d'examen des programmes de développement du siège exerce également un contrôle de qualité pour veiller à ce que les principes qui inspirent la politique visant à favoriser le développement soient reflétés dans tous les nouveaux SSP, programmes de pays et projets de développement. Ce Comité comprend des représentants des différentes divisions (Opérations, Stratégies et politiques, Ressources et relations extérieures, Transport et logistique, Evaluation, Programmation, Finance et systèmes d'information et Budget). Il est tenu compte des opérations formulées par le Comité lors de la révision et de la finalisation des documents.
7. Le PAM réalise des activités de développement dans 57 pays, et des programmes de pays sont actuellement menés dans 30 d'entre eux (dont trois de la deuxième génération, au Bangladesh, au Guatemala et au Pakistan) regroupant 86 activités de développement. En outre, 79 projets de développement indépendants sont en cours. Pendant la période qui s'est écoulée depuis que la politique visant à favoriser le développement a été adoptée, 21 SSP et 11 programmes de pays ont été approuvés, de même que 64 activités, projets de développement et révisions budgétaires de projets de développement. Un certain nombre de descriptifs de programmes de pays et de SSP auront été examinés lorsque la deuxième session ordinaire du Conseil d'administration se tiendra en mai 2001. Par ailleurs, cinq autres SSP et neuf programmes de pays seront soumis au Conseil à sa troisième session ordinaire de 2001. Cela signifie qu'à la fin de 2001, il y aura 33 programmes de pays du PAM en place, dont 20 auront été approuvés par le Conseil depuis mai 1999.
8. Conformément aux instructions du Conseil, tous les programmes de pays sont évalués avant la formulation d'un nouveau SSP pour pouvoir y incorporer les enseignements tirés de l'expérience. Les deux documents (le résumé de l'évaluation et le SSP) sont présentés à la même session du Conseil d'administration. Entre novembre 1999 et avril 2001, le Bureau de l'évaluation (OEDE) a évalué 12 programmes de pays. Quatre autres doivent être évalués en 2001, et cinq de plus en 2002. OEDE envisage également, sur la base desdites évaluations, de réaliser une évaluation thématique de l'approche de programmation par pays à la fin de 2001.



9. Les résultats des évaluations des programmes de pays ont conduit à refondre les programmes de pays existants et à définir les stratégies proposées pour l'avenir. Tous les programmes de pays sont analysés au regard de leur compatibilité avec la politique visant à favoriser le développement, et les activités incompatibles avec celle-ci sont modifiées ou progressivement supprimées. Selon les équipes d'évaluation, la plupart des activités réalisées dans le contexte des programmes de pays correspondent aux cinq domaines prioritaires visés par la politique visant à favoriser le développement. Les domaines qui appellent une amélioration sont le suivi et l'évaluation, les partenariats et l'assistance technique, et l'on s'emploie actuellement à résoudre les problèmes à cet égard en élaborant des mécanismes et principes directeurs et en dispensant une formation. L'un des principaux problèmes qui entravent la mise en oeuvre de la politique visant à favoriser le développement au niveau des pays paraît être la nécessité d'identifier les ressources humaines et financières additionnelles requises et des partenaires appropriés afin de pouvoir programmer comme il convient les activités dans l'esprit qui inspire cette politique.
10. Les débats qui ont eu lieu lors des ateliers organisés pour faire mieux connaître la politique visant à favoriser le développement ont fait apparaître que même lorsqu'il n'était pas préparé de nouveaux SSP, programmes de pays ou projets de développement, le PAM avait déjà entrepris d'incorporer les éléments de cette politique aux programmes, projets et activités en cours.

REORIENTATION DU PORTEFEUILLE DE PROJETS DE DEVELOPPEMENT: DEMONSTRATION DE RESULTATS ET AMELIORATION DE LA QUALITE

11. La mise en oeuvre de la politique visant à favoriser le développement a débouché sur des SSP, des programmes de pays et des projets de développement mieux conçus et mieux exécutés, en particulier grâce à l'accent très marqué qui est mis sur une analyse approfondie des problèmes et sur la sélection d'activités appropriées axées sur l'être humain et reflétant les éléments qui sous-tendent cette politique. Le cadre constitué par celle-ci est intégré à toutes les phases de la préparation des SSP, des programmes de pays et des projets de développement, comme en témoignent le fait que les activités portent rigoureusement sur la réalisation des cinq objectifs prioritaires, l'accent qui est mis sur le ciblage des régions et des groupes bénéficiaires reposant sur l'ACV, un processus de suivi et d'évaluation orienté vers des résultats, les stratégies de création de partenariats, l'application d'approches participatives et un suivi et une évaluation efficaces. Il a été appliqué essentiellement trois approches pour réorienter le portefeuille d'activités de développement du PAM.
12. Premièrement, la **méthode de ciblage fondée sur l'ACV** a été appliquée aux activités de développement du PAM pour veiller à ce que l'assistance que celui-ci fournit dans ce domaine soit orientée vers les régions et les populations les plus menacées par l'insécurité alimentaire. Ce centrage plus précis des activités permet de mieux obtenir les résultats recherchés, l'assistance du PAM n'étant pas dispersée dans l'ensemble du pays. L'Unité ACV a, grâce à un financement provenant de la Subvention canadienne pour les études d'impact, mis en oeuvre une stratégie à long terme d'amélioration de la qualité pour rassembler plus efficacement les informations nécessaires à l'élaboration des programmes, l'attention étant de continuer à adapter et à appliquer les pratiques optimales déjà identifiées par l'Unité comme étant les plus utiles pour réunir les informations requises pour la conception des SSP et des programmes de pays. Cette tâche est menée à bien, entre autres, grâce à la fourniture d'un appui technique à une série de pays prioritaires—



c'est-à-dire ceux qui sont en train de préparer des SSP et des programmes de pays—de sorte qu'ils puissent développer la base d'informations nécessaire à la conception des programmes. Deux petites équipes d'experts comprenant à la fois des fonctionnaires du PAM et des consultants de l'extérieur ont été mobilisées pour fournir un appui direct au niveau des pays dans les domaines d'analyse ci-après: ciblage au niveau des programmes, cartographie des ressources allouées aux programmes et ciblage au niveau des projets.

13. Deuxièmement, il a été reconnu qu'il importait de valoriser les ressources humaines pour permettre ainsi aux populations de tirer parti des possibilités de développement et de rompre le cycle de la faim et de la nutrition d'une génération à l'autre en améliorant l'apport calorique aux moments critiques et en dispensant une éducation aux femmes et aux enfants. L'on a pu ainsi **réorienter le portefeuille d'activités de développement de sorte que celles-ci mettent un accent plus marqué sur le capital humain plutôt que sur les avoirs physiques**, ce qui signifie que les activités vivres-contre-travail (VCT) ont été réduites tandis que l'on a renforcé les activités d'alimentation complémentaire ainsi que d'éducation et de formation (c'est-à-dire les priorités 1 et 2 de la politique visant à favoriser le développement). La contribution majeure que les Etats-Unis d'Amérique ont apportée aux activités d'alimentation scolaire du PAM aide ce dernier à s'employer plus efficacement à renforcer le capital humain. La réorientation des activités de développement vers les priorités 1 et 2 permet peu à peu au PAM d'atteindre plus efficacement les groupes qui ont le plus besoin de son assistance, à savoir les populations sous-alimentées et dépourvues de qualifications, qui sont surtout des femmes et de jeunes enfants.
14. Un troisième aspect de la réorientation du portefeuille a consisté à élaborer une **stratégie de partenariat** plus fine qui a pour but de fournir des apports techniques et des articles non alimentaires complémentaires lorsque l'alimentation, à elle seule, ne suffit pas à favoriser le développement.
15. Chacune de ces trois approches de la réorientation du portefeuille d'activités de développement du PAM est décrite ci-après.

Analyse de la vulnérabilité en vue d'un meilleur ciblage des activités

16. Jusqu'à une date toute récente encore, la plupart des décisions touchant l'allocation de l'aide alimentaire du PAM étaient fondées sur des préoccupations nationales et visaient souvent à faciliter la réalisation des objectifs généraux de développement fixés par le gouvernement du pays intéressé. Ainsi programmée, tout le potentiel de l'aide alimentaire n'était pas exploité dans la mesure où celle-ci n'était pas considérée comme un élément de l'aide au développement en général ou comme ayant une nature intrinsèquement différente de celle des autres formes d'activités de développement. Même lorsque les décisions relatives à l'allocation de l'aide alimentaire étaient fondées sur des considérations géophysiques et climatiques, l'on supposait généralement que les personnes vivant dans des régions exposées à des sécheresses ou à des catastrophes souffraient par le fait même d'insécurité alimentaire. Cependant, bien qu'un risque élevé de sécheresses ou d'autres catastrophes naturelles contribue effectivement souvent à la vulnérabilité, il ne s'ensuit pas toujours une insécurité alimentaire. Plusieurs études récentes ont montré que la pauvreté, l'analphabétisme, la malnutrition et la dégradation de l'environnement sont des *causes* directes ainsi que des effets directs de l'insécurité alimentaire. Ainsi, pour assurer la sécurité alimentaire, il faut que:
 - la quantité globale de produits alimentaires disponibles de différentes sources (production nationale, importations commerciales, aide alimentaire et stocks nationaux) soient suffisante;



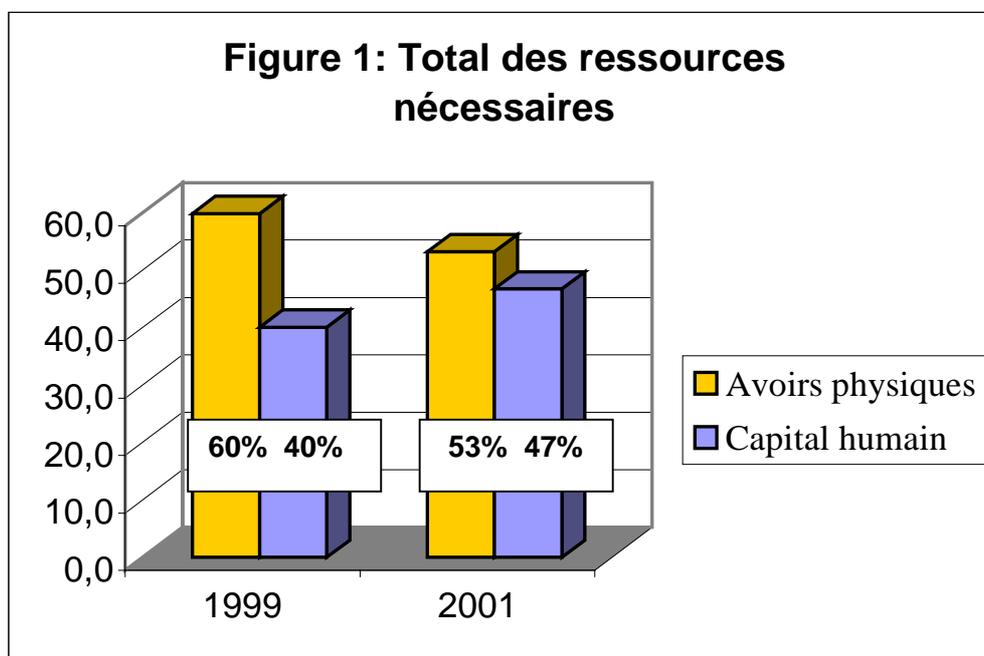
- les moyens de subsistance des ménages permettent à ces derniers d'avoir un accès suffisant à ces disponibilités alimentaires grâce à une production familiale, à des achats sur le marché ou à des transferts en provenance d'autres sources; et
 - l'utilisation de ces aliments soit appropriée et réponde aux besoins nutritionnels et de santé spécifiques des individus.
17. Afin d'exploiter intégralement le potentiel de l'aide alimentaire et d'utiliser celle-ci plus efficacement pour atténuer l'insécurité alimentaire, le PAM a affiné ses mécanismes ACV et les a appliqués plus judicieusement pour identifier les stratégies d'aide alimentaire les mieux appropriées. Les analyses de la vulnérabilité sont maintenant utilisées systématiquement pour rassembler les éléments requis à l'analyse du problème afin d'identifier les régions et les populations exposées à l'insécurité alimentaire et d'élaborer des stratégies pour atténuer cette insécurité au niveau des ménages et des individus. Les méthodes ACV permettent d'identifier les rapports d'interdépendance entre les différents éléments d'un problème multidimensionnel (par exemple la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments) compte tenu des éléments de vulnérabilité, plutôt que de simplement évaluer les risques de catastrophes et analyser la production agricole. Grâce à cette approche, les analyses plus approfondies des problèmes qui ont été réalisées au plan infranational ont permis de concevoir et de formuler de nouveaux schémas de stratégie de pays, programmes de pays et projets de développement reposant sur un ciblage géographique et sectoriel et un ciblage des bénéficiaires rationnels afin de s'attaquer à certaines des causes profondes de l'insécurité alimentaire des populations les plus vulnérables.
18. Les problèmes liés à l'insécurité alimentaire et à la vulnérabilité ont été analysés au moyen de mécanismes ACV au plan infranational, et il a été tenu compte en particulier d'éléments comme les variations saisonnières et la répartition des aliments au sein du ménage. Ce type d'analyse permet d'identifier:
- l'identité des groupes et personnes qui souffrent d'insécurité alimentaire;
 - l'identité des personnes exposées à l'insécurité alimentaire;
 - les raisons pour lesquelles les intéressés souffrent ou risquent de souffrir de l'insécurité alimentaire; et
 - les régions où vivent les personnes en question.
19. Tous les descriptifs d'activités de développement présentés au Conseil d'administration depuis que la politique visant à favoriser le développement a été adoptée en mai 1999 ont comporté un exposé des interventions visant, avec l'appui d'une aide alimentaire, à favoriser le développement **là où l'insécurité alimentaire représente la principale contrainte**. Grâce à un ciblage géographique soigneux avant la conception et la formulation des activités de développement, et sur la base, essentiellement, des analyses de la pauvreté et de la sécurité alimentaire, l'aide alimentaire n'est maintenant utilisée que lorsqu'une pauvreté extrême entrave l'accès à l'alimentation. En outre, 80 pour cent des nouveaux programmes ont été élaborés sur la base des analyses détaillées de la faim et de la vulnérabilité entreprises par l'Unité ACV grâce à un financement provenant de la Subvention canadienne pour l'amélioration de la qualité.



Réorientation afin de mettre l'accent davantage sur le capital humain que sur les avoirs physiques

20. Depuis que la politique visant à favoriser le développement a été adoptée, en mai 1999, le PAM a revu à des égards importants et refondu son portefeuille d'activités de développement. Ce programme s'attache désormais non plus tant à créer des avoirs physiques mais plutôt à mettre en valeur les ressources humaines de manière à briser le cycle de la faim et de la malnutrition d'une génération à l'autre et de permettre aux populations de tirer parti des possibilités de développement qui s'offrent à elles.
21. Le tableau 1 et la figure 1 illustrent les réorientations qui ont été opérées, par région et par catégorie d'activités, respectivement.

TABLEAU 1: RÉORIENTATIONS PAR RÉGION								
Région	Ressources nécessaires en 1999				Ressources nécessaires en 2001			
	Avoirs physiques		Capital humain		Avoirs physiques		Capital humain	
	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%	tonnes	%
OAE	302 6	68	142 0	32	248 5	66	127 2	34
OLC	99 9	54	86 1	46	55 8	34	107 0	66
OMN	65 7	64	36 9	36	76 4	60	51 9	40
OSA	115 9	48	126 1	52	152 7	46	182 8	54
Total	584 2	60	391 3	40	533 6	53	469 0	47



Insistance nouvelle sur les partenariats

22. L'aide alimentaire, à elle seule, ne suffit pas à réaliser les objectifs du développement. Pour appuyer efficacement le développement, elle doit être complétée et renforcée par d'autres apports comme compétences techniques, fonds pour des activités de formation, produits non alimentaires et personnel. Les partenariats contribuent beaucoup à assurer la



complémentarité des activités, mais ils exigent des engagements substantiels de la part du PAM, dont le moindre n'est pas le temps de son personnel. L'objectif d'ensemble de la stratégie suivie par le PAM dans ce domaine consiste par conséquent à faire en sorte que les partenariats d'exécution et partenariats techniques soient appropriés, efficaces et solides et tiennent dûment compte des Engagements du PAM en faveur des femmes, ces derniers étant reflétés dans les accords d'association conclus, par exemple sous forme de mémorandums d'accord. Au cours des quelques dernières années, le PAM s'est employé activement à identifier et à renforcer les arrangements de partenariat avec les gouvernements, avec le système des Nations Unies, avec les donateurs et avec les ONG. Ces partenariats ont déjà commencé à améliorer la capacité des pays d'absorber et d'utiliser efficacement une aide alimentaire à l'appui du développement.

23. **Les gouvernements nationaux sont les principaux partenaires du développement du PAM.** L'assistance du PAM vise à assurer l'implication et la durabilité des engagements des gouvernements nationaux. S'il s'agit là d'un objectif qu'il n'est pas toujours facile d'atteindre dans les pays où opère le PAM, particulièrement dans les pays moins avancés (PMA), la participation accrue des gouvernements nationaux au **processus d'élaboration des bilans communs de pays et des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement et dans les autres processus de réforme entrepris sous l'égide des Nations Unies** renforce ces partenariats. En outre, l'harmonisation des cycles de programmation et des plans nationaux des gouvernements facilite à la fois la planification et l'exécution, tandis que le processus d'élaboration des Plans-cadres garantit une discussion avec tous les partenaires des stratégies et de la programmation des activités. A la date de préparation du présent document, 93 pour cent des cycles de programmation avaient été harmonisés et, en tant que membre du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG), le PAM poursuit cet effort d'harmonisation afin de le mener à bien. Au niveau des pays, le PAM dirige des groupes thématiques de préparation du Plan-cadre qui s'occupent des questions relevant plus particulièrement du mandat et des compétences du Programme, comme la sécurité alimentaire, l'analyse de la vulnérabilité et l'atténuation des effets des catastrophes, pour veiller à ce que ces aspects soient dûment intégrés aux activités de développement réalisées dans le pays par le système des Nations Unies. La préparation des SSP et des programmes de pays du PAM est également coordonnée avec le processus d'élaboration des bilans communs de pays et des Plans-cadres dans les pays concernés. Depuis que la politique visant à favoriser le développement a été adoptée, les pro forma et les principes directeurs applicables aux activités de développement ont été révisés et mis à jour pour veiller à ce que les arrangements de partenariats soient reflétés dans la planification du développement et signalés aux autorités responsables de l'approbation des activités. La programmation conjointe, sur la base des principes directeurs élaborés par l'UNDG, est également encouragée. De plus, au cours des deux dernières années, le PAM a envoyé un certain nombre de ses fonctionnaires suivre une formation comme facilitateurs du processus du Plan-cadre à l'Ecole des cadres des Nations Unies de Turin. Une fois formés, les intéressés peuvent aider les pays de leurs régions à mener à bien leurs activités de préparation des bilans communs de pays et des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

24. Le PAM ne néglige aucune occasion de collaborer avec les autres **institutions des Nations Unies basées à Rome**—l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA)—à la réalisation des activités de développement. Le Département des opérations tient une liste des missions du PAM qui est distribuée aux institutions techniques, et la FAO participe souvent aux missions de conception des projets ou des programmes et aux évaluations du PAM. Le FIDA et le PAM collaborent de plus en plus étroitement à la programmation et à



l'exécution des activités de développement. Les activités en cours en Chine et au Cameroun constituent des exemples de l'étroite coopération instaurée entre le PAM et les autres institutions basées à Rome.

Chine

Au milieu des années 90, le PAM a commencé à axer son appui à la Chine non plus tant sur le développement agricole intégré mais sur une approche intégrée de développement rural, l'objectif ultime étant non seulement d'améliorer l'alimentation et d'accroître le revenu des pauvres, mais aussi de promouvoir la formation de capital humain. Ces objectifs plus ambitieux ont débouché sur des partenariats entre le Ministère de l'agriculture, le PAM et le FIDA. Le PAM et le FIDA ont également établi une étroite collaboration pour le suivi des projets qui a permis d'identifier certains des points faibles du modèle, le plus sérieux étant le ciblage des ressources conjointes. De ce fait, le PAM a entrepris une opération d'ACV et, grâce à un financement du FIDA, a mis en place dans le pays un système de ciblage fondé sur l'ACV qui a permis au PAM de beaucoup mieux cerner la population cible, à tel point que le Ministère de l'agriculture, les autres organismes des Nations Unies et les institutions bilatérales ont décidé d'appliquer la méthodologie de l'ACV à leurs propres programmes de développement.

Cameroun

La nouvelle stratégie de pays élaborée par le PAM pour le Cameroun comprend des activités vivres-contre-travail qui visent à accroître la production agricole grâce à la construction de lacs et de petits ouvrages de retenue de l'eau dans les collines. Le PAM collabore étroitement avec la FAO dans le contexte de son Programme spécial pour la sécurité alimentaire, qui comprend une composante gestion des eaux.

25. En outre, des initiatives conjointes entre le PAM et le FIDA sont en cours ou envisagées dans d'autres pays, notamment au Cambodge, en Inde et au Laos.
26. Le PAM continue de renforcer son association avec la **Banque mondiale**, particulièrement en vue de la création d'un capital humain grâce à des services de santé et de nutrition et à des activités d'éducation de base, domaines dans lesquels la Banque mondiale a considérablement accru ses engagements financiers. L'an dernier, le PAM a détaché un fonctionnaire de rang élevé à Washington comme représentant auprès des institutions de Bretton Woods. L'intéressé est chargé de faire en sorte que ces institutions comprennent bien le rôle d'habilitation que peut avoir l'aide alimentaire aux plus pauvres des pauvres et tiennent compte des enseignements tirés des projets pilotes conjoints dans l'élaboration d'autres projets concertés du même type. Le PAM participe également à l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté et aux discussions concernant le Cadre global de développement et le lien entre celui-ci et le processus du Plan-cadre.
27. Les **ONG** locales et internationales peuvent être des partenaires efficaces pour l'exécution des activités. Le PAM a entrepris une révision générale de ses relations de travail avec les ONG et du système des mémorandums d'accord. Une évaluation des partenariats établie par le PAM avec les ONG a été présentée au Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 2000 et un autre rapport à ce sujet lui sera soumis en même temps que le présent rapport à sa session annuelle de mai 2001.



28. Les exemples de partenariats réussis avec des ONG sont nombreux, et l'un d'entre eux a été décrit dans le SSP pour l'Égypte qui a été soumis au Conseil à sa troisième session ordinaire de 2000 en vue de l'élaboration du programme de pays qui lui sera soumis en octobre de cette année. Dans le contexte de la composante développement rural, le PAM fournira une aide alimentaire pour aider les bénéficiaires à développer leurs exploitations agricoles dans des conditions désertiques très difficiles, tandis que l'ONG Africare fournira, grâce à un financement de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), une formation dans différents domaines techniques et une aide en matière de production et de commercialisation pour contribuer à garantir le succès de cette initiative.

Études de cas sélectionnées et pratiques optimales

29. L'on trouvera ci-après des études de quelques activités de développement qui illustrent comment le PAM a réorienté son approche pour veiller à ce que ses projets soient compatibles avec la politique visant à favoriser le développement sur la base des trois approches mentionnées ci-dessus: analyse de la vulnérabilité et ciblage, développement du capital humain plutôt que des avoirs physiques, et insistance nouvelle sur les partenariats.

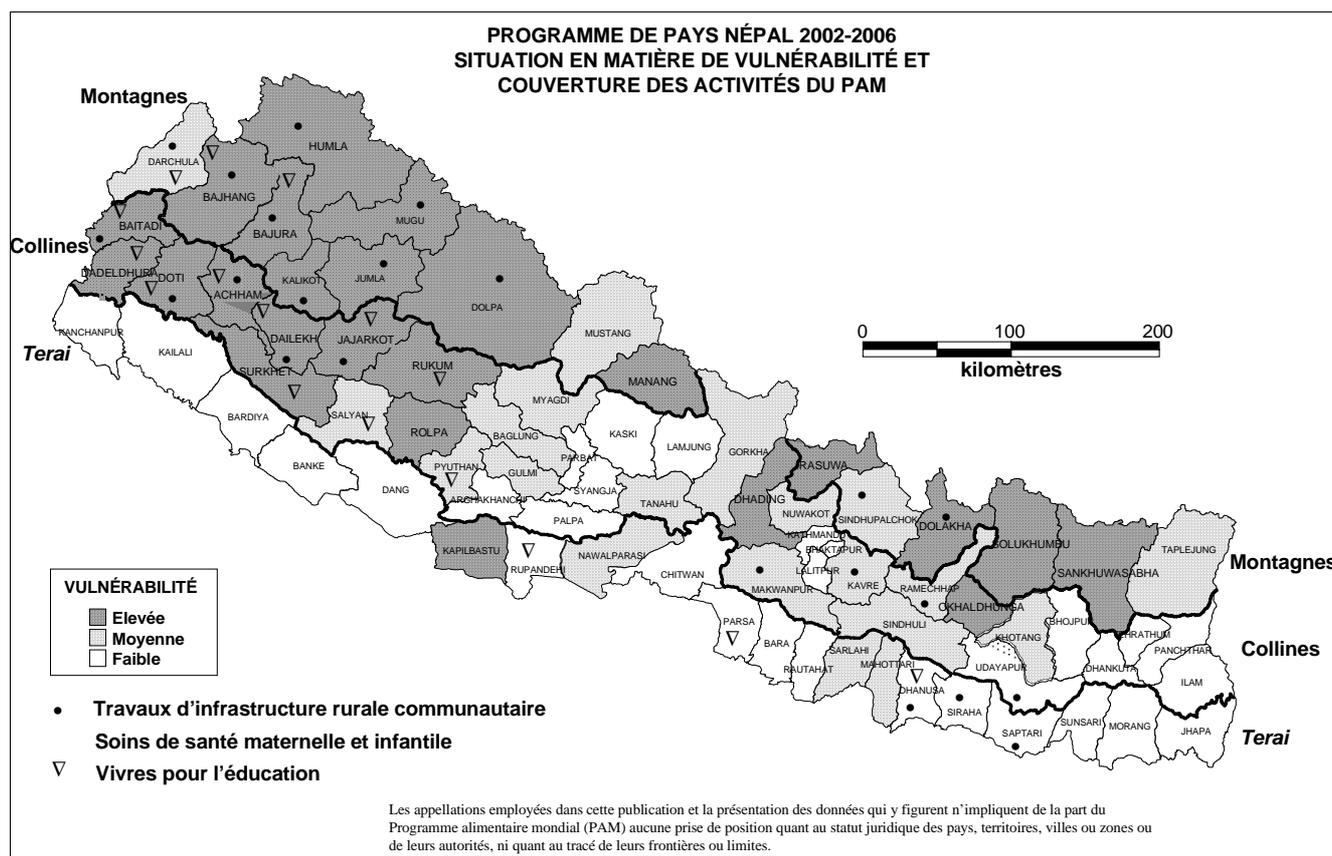
Népal

30. Avant que la politique visant à favoriser le développement soit adoptée, le PAM appuyait au Népal deux projets de développement visant à: i) construire et remettre en état l'infrastructure rurale nationale (chemins et pistes) dans le contexte d'une structure hautement centralisée; et ii) appuyer un programme national d'éducation. L'aide alimentaire était affectée aux activités répondant aux priorités nationales plutôt qu'à celles qui auraient pu créer les avoirs durables demandés par les communautés locales et qui auraient été gérés par celles-ci. Comme les parties prenantes n'avaient pas été consultées et les problèmes n'avaient pas été analysés, le projet a sérieusement souffert de l'absence de participation communautaire. De même, le projet d'alimentation scolaire n'était pas fondé sur un ciblage des régions et des groupes ayant le plus besoin d'une assistance mais était axé plutôt sur toutes les écoles primaires et écoles rurales. De ce fait, les groupes les plus vulnérables et les plus exposés à l'insécurité alimentaire n'avaient pas été identifiés et il n'avait pas été élaboré d'interventions tenant compte de leurs besoins et des différents aspects et causes de l'insécurité alimentaire.
31. Le bureau de pays du PAM a, pour réformer le programme de développement pour le rendre compatible avec la politique visant à favoriser le développement, entrepris une révision fondamentale du portefeuille d'activités de développement, à commencer par celles concernant l'infrastructure rurale. Il a été découvert que pour permettre aux populations les plus exposées à l'insécurité alimentaire d'avoir durablement accès à l'alimentation, il fallait affiner le ciblage et analyser en profondeur la question de savoir dans quelle mesure les intéressés pourraient bénéficier de la création d'avoirs physiques. Sur la base des résultats d'une analyse d'ensemble de la vulnérabilité comportant notamment une enquête nationale d'évaluation de la vulnérabilité, il a été formulé un schéma de stratégie de pays et un programme de pays (soumis à l'examen du Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 2001) avec pour objectifs:
- de concentrer les ressources là où elles étaient les plus nécessaires (plus forte incidence de personnes exposées à l'insécurité alimentaire);
 - de cibler les activités, à l'intérieur de ces secteurs, sur les populations les plus exposées à l'insécurité alimentaire (les "pauvres qui ont faim"); et



- de sélectionner des activités de nature à s'attaquer aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et à répondre aux besoins des communautés.
32. Il a été adopté une stratégie de ciblage en deux étapes. La première étape est celle d'un **ciblage géographique** à long terme fondé sur le degré de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et les possibilités d'utiliser l'aide alimentaire de manière appropriée et efficace. Du point de vue opérationnel, cela se traduira par une expansion progressive des activités dans les régions montagneuses de la partie la plus occidentale du pays, qui sont celles où l'insécurité alimentaire est la plus grave et dont l'accès est le plus difficile, en même temps que par une élimination progressive correspondante des activités dans la région du *Terai*, où est concentrée la production vivrière.
33. La deuxième étape est celle du **ciblage des bénéficiaires**. A la suite d'une sélection sur une base participative, seules les communautés les plus exposées à l'insécurité alimentaire et les ménages et individus les plus vulnérables bénéficieront des emplois et des avoirs créés. Des critères de sélection des bénéficiaires seront également appliqués pour la composante vivres-contre-éducation et la nouvelle composante soins de santé maternelle et infantile.
34. Le PAM vise, en mettant en oeuvre au Népal la politique visant à favoriser le développement, à créer à la fois des avoirs physiques et un capital humain en faisant converger les trois catégories d'activités dans les mêmes régions géographiques afin de maximiser leur impact sur la sécurité alimentaire. Le programme de pays appuie la création d'une infrastructure communautaire en milieu rural, ce qui créera les conditions préalables qui doivent être remplies pour pouvoir fournir efficacement une assistance en matière d'éducation et de nutrition dans les régions les plus reculées du pays et les plus exposées à l'insécurité alimentaire du pays et encouragera la création d'un environnement propice aux activités de développement.





35. Par ailleurs, le bureau de pays au Népal a mené à bien des efforts de plaidoyer qui ont débouché sur l'établissement de solides partenariats avec le **gouvernement, les ONG, les donateurs et les organismes des Nations Unies** aux fins de la réalisation des trois activités du programme de pays.
36. Le PAM collabore avec le Gouvernement népalais, l'Office allemand de la coopération technique (GTZ), les comités locaux et les ONG à la réalisation du Programme des travaux d'infrastructure rurale communautaire. Celui-ci vise à améliorer l'infrastructure communautaire au moyen d'activités d'auto-assistance, dans un double objectif: i) réduire les pénuries temporaires et saisonnières d'aliments auxquelles sont confrontés les ménages à déficit vivrier en créant des emplois communautaires de courte durée; et ii) renforcer la sécurité alimentaire à long terme de ces ménages en améliorant l'accès aux marchés et aux services grâce à l'aménagement de petites routes et de pistes et en créant une infrastructure communautaire pouvant avoir un impact direct sur la production vivrière des communautés (par exemple ouvrages de maîtrise des crues et de l'érosion des sols, systèmes d'irrigation à petite échelle et aménagement, dans les petits bassins versants, d'ouvrages de conservation des sols et des eaux).
37. Le gouvernement fournit un appui technique; des conseillers du GTZ aident le ministère à coordonner la planification et à suivre l'application des politiques générales et dispensent une formation au personnel technique et aux membres des comités; les Comités de développement de district approuvent les projets et coordonnent la planification; et les ONG locales, avec les consultants, aident à mobiliser et à créer des groupes et à former leurs membres, en mettant un accent particulier sur les femmes.



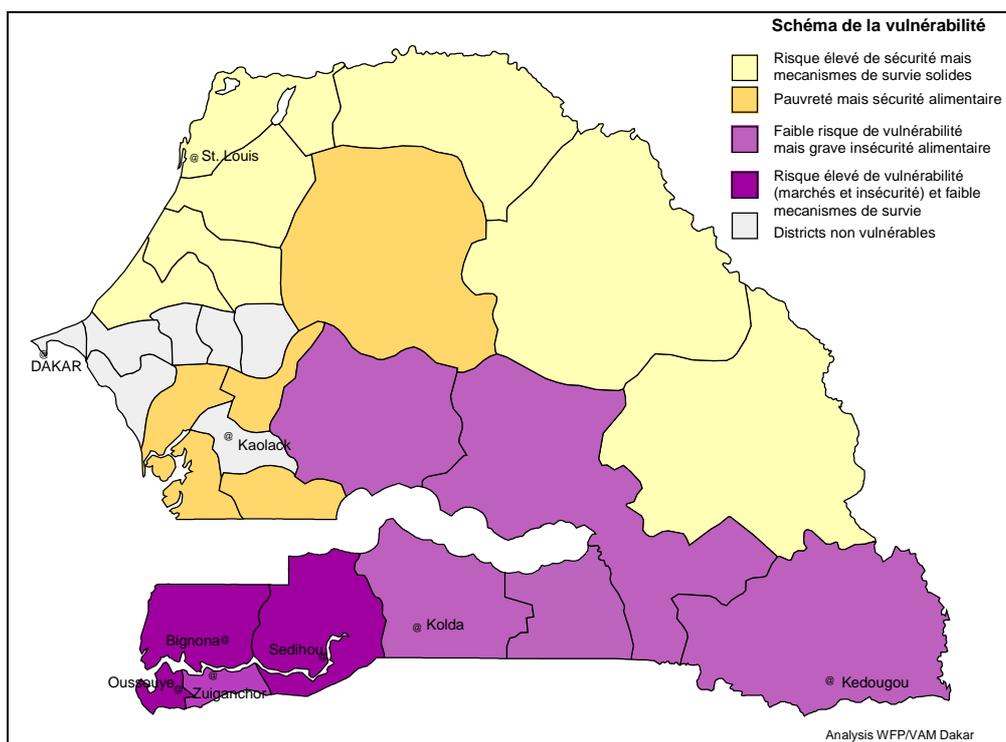
38. Des groupes d'usagers constitués de membres des ménages à déficit vivrier réalisent l'aménagement de l'infrastructure communautaire au moyen d'activités vivres-contre-travail, sont propriétaires des ouvrages et sont responsables de leur entretien. L'accent est mis sur l'auto-assistance, et surtout sur l'habilitation des femmes et la promotion de l'égalité entre les sexes afin de rehausser la condition sociale et économique des femmes et d'atténuer la pauvreté des ménages qui sont tributaires des revenus des femmes. Dans chacun des districts où est réalisé le programme, il a été élaboré des plans d'action pour la parité hommes-femmes, et il est prévu d'entreprendre deux projets destinés exclusivement aux femmes. Un accent très marqué est mis aussi sur une participation accrue des femmes à la prise de décisions au plan local, et l'on s'attache à cette fin à porter de 30 à 50 pour cent le pourcentage de femmes qui sont membres des comités locaux d'exécution.
39. S'agissant de l'activité vivres-contre-éducation, le partenaire d'exécution du PAM est le Ministère de l'éducation, par le biais de son Programme de promotion d'une alimentation nutritive dans les écoles primaires. L'OMS fournit, pour le programme de vermifugeage, une assistance technique qui est coordonnée avec les ministères de la santé et de l'éducation.
40. Pour la nouvelle composante soins de santé maternelle et infantile, c'est le Ministère de l'éducation, par l'entremise du programme susmentionné, qui assure la livraison des vivres au niveau des districts, après quoi ils sont administrés par les comités de développement de village. Une alimentation supplémentaire sera fournie soit pour compléter le Programme de planification décentralisée des services à l'enfance appuyé par l'UNICEF, soit dans le contexte de l'assistance technique du projet germano-népalais sur la santé génésique.

Sénégal

41. L'on pensait il y a un certain temps que la Vallée du Sénégal et les régions septentrionales du pays, les plus exposées aux sécheresses, étaient les régions du Sénégal où l'insécurité alimentaire était la plus grave. La plupart des efforts du gouvernement, ainsi que des organismes internationaux de développement, avaient par conséquent porté sur ces régions, et le PAM avait lui-même conçu ses propres projets de développement en suivant les mêmes priorités de développement rural et d'appui régional. En outre, le PAM avait entrepris d'aider le gouvernement à atteindre son objectif, qui était d'accroître les taux de scolarisation, en réalisant à l'échelle de l'ensemble du pays un projet d'alimentation scolaire.
42. Après qu'une étude sur la pauvreté réalisée conjointement par le gouvernement et la Banque mondiale eut fait ressortir que la pauvreté au Sénégal n'était *pas*, en réalité, concentrée dans les régions les plus exposées à la sécheresse, le bureau de pays au Sénégal a entrepris une analyse détaillée de la vulnérabilité pour identifier les régions où il existait une forte incidence d'insécurité alimentaire ainsi que de déterminer les causes de cette insécurité parmi les groupes de populations les plus vulnérables.



Etablissement par le PAM d'une analyse et d'une carte de la vulnérabilité



43. Etant donné le taux élevé d'urbanisation au Sénégal, l'Unité ACV du PAM a entrepris une étude des moyens de subsistance des populations urbaines pour déterminer leur degré de vulnérabilité. L'étude avait pour objet d'analyser les dimensions de l'insécurité alimentaire parmi les populations urbaines pauvres et d'analyser les avantages comparatifs que pouvait représenter l'aide alimentaire pour satisfaire les besoins de ces populations. L'étude a permis de recenser un certain nombre d'activités qui pourraient être réalisées en ville, sous forme de distribution de produits alimentaires ou selon d'autres modalités, et pourraient créer avec l'aide de différentes organisations des moyens de subsistance durables. Sur la base de l'évaluation du programme de développement en cours et des conclusions de cette ACV, le PAM a passé en revue les activités prévues par son actuel programme de pays et a élaboré une nouvelle stratégie de valorisation du capital humain dont les deux volets sont décrits dans le SSP que le Conseil d'administration a entériné à sa première session ordinaire de 2001. Etant donné les dimensions et les causes de l'insécurité alimentaire au Sénégal, le PAM est parvenu à la conclusion que les activités vivres-contre-travail ne permettaient pas de s'attaquer efficacement aux causes profondes de la vulnérabilité et que les interventions de valorisation du capital humain réalisées avec une aide alimentaire avaient été plus efficaces et plus réussies. Aussi le PAM a-t-il conçu des activités de développement s'adressant plus particulièrement soit aux milieux urbains, soit aux milieux ruraux, pour résoudre les problèmes directement liés à la sécurité alimentaire: le manque d'éducation et d'alphabétisation et un mauvais état de santé ou de nutrition. Pour mener à bien ces activités, le PAM développera encore plus les trois partenariats qu'il a établis avec le Gouvernement sénégalais, la Banque mondiale et le *Kreditanstalt für Wiederaufbau* (KfW) de l'Allemagne pour son intervention dans le secteur de la santé.
44. Le projet communautaire expérimental concernant la nutrition, exécuté dans les quartiers urbains pauvres, démontre une approche novatrice: l'exécution d'interventions ciblées et



économiques en matière de nutrition. Le projet a été élaboré comme élément faisant partie intégrante d'un programme d'ensemble d'amélioration de la nutrition, de l'accès à l'eau potable et de la sécurité alimentaire cofinancé par la Banque mondiale et l'Allemagne et qui comporte un élément information, éducation et communications et de mobilisation sociale, un programme d'alimentation supplémentaire, des activités de suivi de la croissance et quelques soins de santé préventifs de base. Ce programme est un exemple du partenariat efficace que le PAM a établi avec la Banque mondiale, le KfW et le Gouvernement sénégalais.

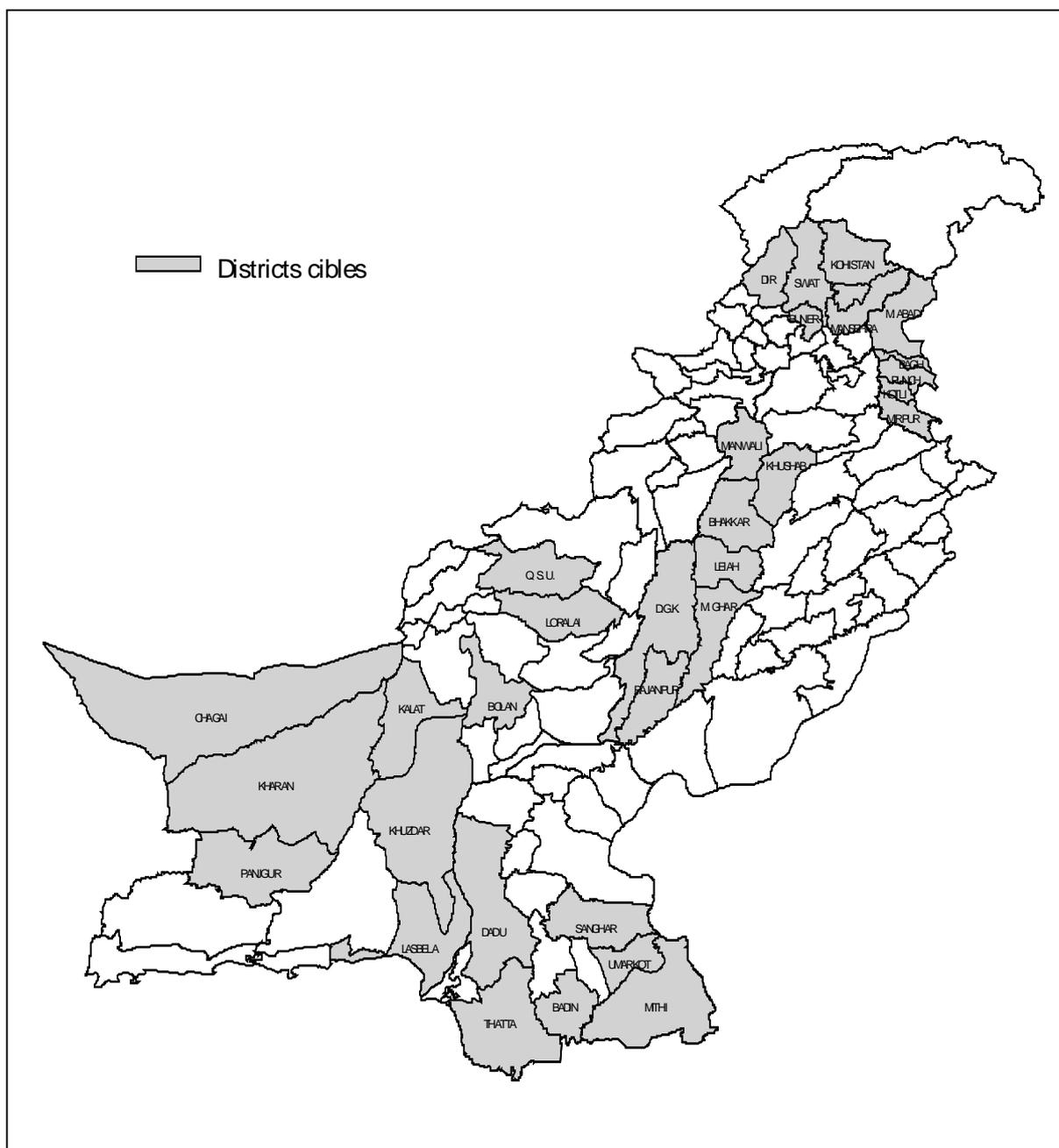
45. La Commission présidentielle pour l'élimination de la faim est responsable de la coordination du projet et de la formulation des grandes orientations. Les objectifs principaux du projet sont de soutenir et d'améliorer la situation nutritionnelle des enfants de moins de trois ans et des femmes enceintes et des mères allaitantes dans les quartiers périurbains pauvres, d'aider à renforcer la prestation des services de soins de santé primaires (suivi de la croissance, vaccination et sensibilisation à l'hygiène) et d'encourager les mères à adopter des pratiques de nutrition améliorées, particulièrement pour ce qui est de l'allaitement au sein, du sevrage et du traitement de la diarrhée.
46. La Banque mondiale finance l'exécution de ce programme par l'intermédiaire de l'AGETIP (organisme public de développement), tandis que le PAM fournit les aliments devant être distribués aux enfants de six mois à trois ans souffrant de malnutrition ainsi qu'aux femmes enceintes et aux mères allaitantes.
47. Pour stimuler localement la production et le développement économique, améliorer l'acceptabilité des aliments distribués et garantir ainsi la pérennité du projet, le PAM a évité d'importer les suppléments alimentaires devant être distribués dans le cadre du projet. Il a plutôt fait fabriquer un aliment de sevrage basé sur des produits locaux (mil, sorgho, arachides et haricots). L'utilisation au Sénégal de cet aliment de sevrage bon marché de fabrication locale constitue un modèle de la démarche à adopter pour réaliser des projets semblables dans d'autres pays en développement.

Pakistan

48. Au Pakistan, le PAM a concentré son aide alimentaire, pendant plus de 20 ans, sur la gestion des ressources naturelles dans les régions écologiquement vulnérables. Les évaluations qui ont été faites de ces activités sont parvenues à la conclusion que des résultats positifs avaient été obtenus dans le secteur des ressources naturelles mais ont fait ressortir également que les grands propriétaires terriens bénéficiaient considérablement des activités réalisées dans le cadre des projets. Par ailleurs, la conclusion de l'évaluation du programme de pays pour la période 1994-1998 avait été que le PAM devait poursuivre l'assistance qu'il avait commencé à fournir dans les secteurs de l'éducation et de la santé, mais qu'il fallait revoir les objectifs, la portée et les modalités opérationnelles de cette assistance. Le programme de pays élaboré sur cette base, avec l'aide d'une analyse détaillée de la vulnérabilité et de données récentes sur une activité menée par le PAM dans les secteurs de la santé et de l'éducation, comportait un ciblage des activités qui a été affiné pour pouvoir les concentrer davantage sur les sous-districts où l'insécurité alimentaire était la plus sérieuse. De plus, pour ce qui est des bénéficiaires, le nouveau programme sera axé davantage sur la création d'avoirs physiques et le renforcement des capacités des femmes et des filles pour qu'elles puissent mieux tirer parti des possibilités de développement qui s'offrent à elles.

Ciblage géographique du PAM





49. Alors même que les disponibilités alimentaires au Pakistan sont suffisantes pour couvrir les besoins nationaux, un Pakistanais sur trois ne mange pas assez pour mener une vie saine et active. Il s'agit essentiellement d'un problème d'argent. Etant donné l'inégalité entre hommes et femmes, la faim affecte surtout les pauvres, dont la plupart sont les femmes et les filles qui vivent en milieu rural. Indépendamment des contraintes sociales, la faim et la pauvreté empêchent les enfants, spécialement les filles, de fréquenter l'école primaire et privent les femmes enceintes et les mères allaitantes d'avoir accès aux soins de santé de base.



50. L'orientation générale du nouveau programme de pays va dans le sens de la politique visant à favoriser le développement dans la mesure où il vise surtout à garantir l'accès à l'alimentation d'une manière qui permette aux bénéficiaires de tirer parti des possibilités de développement. L'élément nouveau est l'utilisation qui est faite des analyses de la vulnérabilité pour affiner le ciblage des bénéficiaires, le lien rigoureux qui est établi entre l'aide alimentaire et les possibilités de développement, l'accent placé sur la nécessité de faire en sorte que les populations conservent les avantages de l'assistance qui leur est fournie et la mise en oeuvre d'une approche-programme qui permet aux différentes activités de se renforcer mutuellement de manière à la fois efficace et économique. Parmi les autres innovations introduites dans le nouveau programme, il y a lieu de citer l'application du concept de normes minimums de qualité, le PAM tenant à ce qu'il soit fourni des services d'éducation et de santé de qualité et que les écoles et dispensaires participants soient mieux sélectionnés. L'UNESCO et l'OMS ont élaboré des normes minimums qui aideront le PAM à réaliser cet objectif.
51. Le nouveau programme de pays, qui prévoit des interventions axées exclusivement sur les femmes et les filles, sera exécuté en étroite association avec le Gouvernement pakistanais, l'UNICEF, le FNUAP et l'OMS, et il sera déployé des efforts particuliers de plaidoyer en faveur de l'adoption de politiques et de programmes visant à résoudre les problèmes des femmes pauvres qui ont faim au Pakistan.

APPUI TECHNIQUE POUR L'EXAMEN ET LA REVISION DU PORTEFEUILLE: MECANISMES ET PRINCIPES DIRECTEURS ET FORMATION AUX COMPETENCES DE BASE

Examen et systématisation des pratiques optimales et des enseignements retirés et mise au point de mécanismes et de principes directeurs

52. Depuis que la politique visant à favoriser le développement a été approuvée par le Conseil, il y a deux ans, le PAM a continué de mettre au point des mécanismes et principes directeurs pour aider ses fonctionnaires à concevoir et à exécuter des projets et programmes de qualité. Ces mécanismes et principes prennent une importance chaque jour accrue à mesure que le Programme continue de décentraliser ses opérations.

Manuel de conception des programmes

53. Le Manuel de conception des programmes, maintenant achevé, peut être consulté en ligne par les bureaux de pays sur le site web du PAM ainsi qu'au moyen d'un CD-ROM qui est mis à jour tous les trois mois. La section du Manuel qui concerne les activités de développement contient des pro formas pour les projets, les SSP et les programmes de pays ainsi que des indications touchant la préparation des documents, les liens avec la politique visant à favoriser le développement, les outils techniques et d'autres informations pertinentes. La mise à jour du Manuel relève de la responsabilité du Département des opérations. Un groupe de travail sur la conception des activités de développement se réunit périodiquement pour passer en revue et réviser les indications figurant dans le Manuel à propos des activités de développement pour veiller à ce qu'elles soient à jour et reflètent les derniers enseignements retirés.



Méthodes de ciblage, d'évaluation des besoins et d'analyse de la vulnérabilité

54. L'analyse et la cartographie de la vulnérabilité ont beaucoup contribué à améliorer les analyses des problèmes et des rapports de causalité aux échelons national et infranational. En pouvant ainsi mieux comprendre les causes profondes de l'insécurité alimentaire, il a été possible d'affiner considérablement le ciblage par région et par groupe de bénéficiaires des activités du PAM et concevoir les activités de manière appropriée. De plus, l'ACV a été axée de plus en plus sur la faim aux niveaux des communautés et des ménages dans le but d'analyser la répartition des ressources entre les ménages et à l'intérieur de la famille.
55. Les méthodes et pratiques d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage sont mises à jour pour refléter les principes qui sont à la base de la politique visant à favoriser le développement et définir les directives, mécanismes et produits sous-jacents. En particulier, l'Unité ACV a mis au point un cadre d'analyse normalisé auquel ont été incorporées les pratiques optimales concernant l'analyse secondaire des données, les évaluations participatives, l'utilisation des systèmes d'informations géographiques et d'autres moyens d'analyse. Grâce à ce cadre, les analyses de la vulnérabilité permettent au PAM de disposer des informations spécifiques dont il a besoin pendant tout le cycle de programmation des activités de développement. Bien que les informations dégagées au moyen de ces analyses soient conçues de manière à faciliter les principales décisions que doit prendre le PAM en matière de programmation, elles permettent également à la communauté de développement dans son ensemble—y compris les gouvernements nationaux et les administrations locales, les organismes des Nations Unies, les ONG et les autres parties intéressées—à s'attaquer sur un front plus large aux problèmes de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité dans les pays en développement. L'Unité ACV travaille en collaboration avec des partenaires internationaux très divers pour veiller à l'application constante de normes de qualité.

Suivi et évaluation

56. En mai 2000, le Bureau de l'évaluation (OEDE) a présenté au Conseil d'administration, à sa session annuelle, un document exposant les principes et méthodes appliqués par le PAM en matière de suivi et d'évaluation. Les propositions formulées dans ce document afin d'améliorer la pertinence des évaluations concernaient notamment le suivi de l'application des recommandations formulées, un système d'application des enseignements retirés et l'incorporation d'une gestion axée sur les résultats aux opérations du PAM aux stades aussi bien de la conception que de l'exécution des activités. OEDE a élaboré des indicateurs de performance clés pour les cinq priorités énoncées dans la politique visant à favoriser le développement pour aider les bureaux de pays à améliorer la qualité des programmes. Il est également sur le point d'achever un examen général des pratiques actuellement appliquées en matière de suivi et a entrepris de former son personnel à l'application du cadre logique pour qu'il soit suivi une approche axée sur les résultats. Afin d'intégrer la problématique hommes-femmes à ses activités et répondre aux besoins de développement aussi bien des femmes que des hommes, le PAM s'efforce, dans ses activités de suivi et d'évaluation, de dégager des informations ventilées par sexe. Ces informations sont entrées dans le système SAP (systèmes et procédures) de gestion des données du PAM. Ce système rassemble des informations ventilées par sexe dans quatre domaines: statistiques concernant les bénéficiaires, produits des activités de développement, orientation par sexe des projets et montant des coûts d'appui directs (CAD) alloués à la promotion de la parité hommes-femmes.



Approches participatives

57. Les mécanismes et principes à appliquer en matière d'approches participatives, qui sont importants pour la réalisation des priorités 3, 4 et 5 de la politique visant à favoriser le développement et pour l'orientation de l'appui du PAM vers des activités communautaires d'auto-assistance plutôt que vers un soutien budgétaire du gouvernement, revêtent également une importance critique si l'on veut réorienter l'ensemble du portefeuille de projets de développement vers la valorisation du capital humain. La Division des stratégies et des politiques (SP) du PAM a récemment élaboré des directives concernant l'application des approches participatives grâce à un financement de la Subvention canadienne pour les études d'impact. En collaboration avec la FAO; le FIDA, le PNUD et le Département pour le développement international (DFID) du Royaume-Uni, le PAM poursuit ses travaux sur la mise au point d'approches axées sur la promotion de moyens de subsistance durables afin d'atténuer la pauvreté au moyen de programmes axés sur l'être humain. Une formation sur le terrain a été organisée pour encourager l'application de procédures opérationnelles souples. Les directives élaborées concernant l'application d'approches participatives aident également le PAM à honorer ses Engagements en faveur des femmes, selon lesquels 50 pour cent des membres des comités de gestion de l'aide alimentaires doivent être des femmes.

Appui/assistance technique

58. Le Groupe de travail sur l'aide alimentaire et le développement et le Département des opérations ont poursuivi leurs discussions avec les organismes techniques des Nations Unies (FAO, Organisation internationale du travail [OIT], OMS et UNESCO) pour élaborer les stratégies à suivre pour fournir un appui technique aux bureaux de pays et perfectionner les directives, mécanismes et systèmes de rapports. Par exemple, le PAM a collaboré étroitement avec l'OMS à des initiatives pilotes qui démontrent les avantages des interventions combinant aide alimentaire, éducation et santé. Avec une assistance technique de l'OMS, le PAM a combiné des interventions pilotes de vermifugeage et des programmes d'alimentation scolaire au Népal. Les rapports de suivi des activités au Népal sont extrêmement positifs et il en ressort que non seulement les taux de scolarisation et d'assiduité des filles se sont améliorés, mais encore que l'état de santé et de nutrition des élèves s'est beaucoup amélioré. Une série d'ateliers régionaux sur l'alimentation scolaire et le vermifugeage doivent être organisés en 2001 à l'intention des bureaux de pays en consultation avec l'OMS pour intégrer les enseignements ainsi retirés aux activités réalisées par le PAM dans ces domaines, particulièrement en Afrique. Ces ateliers seront financés au moyen d'une subvention du Gouvernement canadien.

Directives concernant l'appui aux programmes

59. Dans un rapport d'activité intérimaire soumis au Conseil d'administration à sa session annuelle de mai 2000, il était indiqué qu'il avait été préparé une série de directives concernant l'appui aux programmes. Depuis lors, l'on a beaucoup avancé dans la préparation d'un projet de **directives relatives à l'atténuation des effets des catastrophes**, qui seront extrêmement utiles pour les activités axées sur la priorité 4 de la politique visant à favoriser le développement. Des missions ont été organisées dans sept pays (Honduras, Madagascar, Mali, Mozambique, Népal, Nicaragua et Tanzanie) pour aider les bureaux dans ces pays à intégrer des stratégies d'atténuation des effets des catastrophes aux SSP et aux programmes de pays et à évaluer sur le terrain l'efficacité du projet de directives en tant que moyen de programmation.



60. Des experts spécialisés dans l'atténuation des effets des catastrophes ont fourni une assistance technique aux bureaux de pays pour les aider à concevoir des stratégies appropriées dans les domaines clés et à sélectionner des activités et des partenaires appropriés. Comme une analyse des risques et la vulnérabilité aux dangers de la nature sont des éléments clés dans l'élaboration de toute stratégie d'atténuation des effets des catastrophes, les missions ont été programmées en étroite collaboration avec l'Unité ACV, laquelle fournissait simultanément un appui technique aux bureaux de pays dans les domaines de l'analyse des problèmes et de la conception des SSP et des programmes de pays. A l'issue de chaque mission, les experts ont rendu compte au siège du PAM de l'efficacité pratique du projet de directives et ont formulé des recommandations concrètes sur les améliorations qui pourraient y être apportées. Les missions ont souligné que les interventions du PAM en cas de catastrophes ne seront efficaces que s'il peut nouer de solides partenariats avec les gouvernements des pays hôtes et d'autres organisations et que si ses partenaires comprennent bien la nécessité de considérer l'atténuation des effets de catastrophes comme une priorité.
61. Neuf des 11 SSP et programmes de pays approuvés par le Conseil d'administration en 2000 comprenaient un élément atténuation des effets des catastrophes.

Formation

62. Pour veiller à ce que les principes qui inspirent la politique visant à favoriser le développement soient respectés au niveau de l'ensemble du Programme grâce à l'application systématique des directives et mécanismes existants, le PAM a mis au point et mené à bien un vaste programme de formation pendant la période qui s'est écoulée entre mai 1999 et mai 2001.
63. La première phase, **de sensibilisation**, a comporté 19 ateliers régionaux, dont neuf ont été consacrés exclusivement à la politique visant à favoriser le développement. Dans les autres cas, cette politique a été exposée et discutée en même temps que d'autres questions (trois ateliers régionaux sur l'ACV, six sur la parité hommes-femmes et un sur les activités vivres-contre-travail). Ont suivi ces ateliers de sensibilisation des cadres et des administrateurs de programmes du PAM ainsi que, dans certains cas, des agents des organismes gouvernementaux de contrepartie et des représentants d'ONG. En outre, quelque 250 cadres de toutes les régions et du siège ont été formés à l'application de cette politique ainsi qu'aux compétences techniques de base nécessaires à la réalisation des projets de développement dans le cadre des cours de **formation des cadres supérieurs** organisés depuis mai 1999.
64. La seconde phase, de **formation aux compétences techniques de base**, a commencé par une formation de responsables qui a été organisée à Rome du 22 janvier au 2 février 2001 à l'intention de 23 spécialistes de la programmation (pour la plupart conseillers régionaux pour les programmes). Cette formation a été conçue pour doter des fonctionnaires sélectionnés des bureaux extérieurs et du siège des compétences techniques de base nécessaires pour leur permettre de concevoir, d'exécuter, de suivre et d'évaluer des programmes et des projets de développement allant dans le sens de la politique visant à favoriser le développement. En même temps que cette formation, les responsables de la mise en oeuvre de cette politique ont reçu une formation aux techniques de l'exposé. Les critères de sélection des fonctionnaires qui ont reçu cette formation étaient notamment leurs connaissances linguistiques, leur expérience précédente de la formation, leurs responsabilités actuelles et leur participation antérieure à des programmes de développement.



65. Les objectifs d'ensemble de cette formation de responsables étaient les suivants:
- améliorer la connaissance et la compréhension des mécanismes et principes directeurs à appliquer pour mettre en oeuvre la politique visant à favoriser le développement;
 - développer les connaissances techniques des participants dans six principaux domaines, à savoir le Manuel de conception des projets, l'analyse fondée sur le cadre logique, l'ACV, le suivi et l'évaluation, les partenariats et les approches participatives;
 - renforcer les compétences des participants en matière de formation et de facilitation;
 - élaborer une stratégie pour la mise en oeuvre ultérieure sur le terrain de la politique visant à favoriser le développement;
 - créer un réseau d'appui et d'information de responsables de l'application de la politique visant à favoriser le développement.
66. Outre les six domaines de base indiqués ci-dessus, l'accent a été mis sur la parité hommes-femmes en tant que problème intéressant tous les secteurs et les discussions ont porté notamment sur les ressources et la préparation des budgets pour les activités de développement. Les fonctionnaires du PAM spécialisés dans les sujets à l'étude ont préparé des exposés interactifs qui ont été convertis en modules de formation qu'utiliseront ensuite les responsables ainsi formés pour l'organisation d'ateliers régionaux.
67. Les responsables formés se sont constitués en équipes de trois et, en consultation avec les chefs des pôles régionaux, ont sélectionné les fonctionnaires ayant le profil le mieux approprié qui seraient invités à assister aux ateliers sur le terrain, en particulier les directeurs et directeurs adjoints de pays, conseillers et administrateurs de programmes et administrateurs nationaux. Pour la participation à cette série d'ateliers de formation, la priorité a été accordée aux fonctionnaires en poste dans des pays où les activités de développement prédominent. Lors de la session annuelle du Conseil, en mai 2001, chaque équipe aura organisé un ou deux ateliers d'une durée de cinq jours en Amérique latine (un), en Asie (deux), en Afrique (cinq) et au Moyen-Orient (un). A cette date, les responsables auront formé 220 fonctionnaires affectés à l'exécution des programmes aux compétences de base en matière d'activités de développement.

INTEGRATION DE LA PARITE HOMMES-FEMMES A LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE VISANT A FAVORISER LE DEVELOPPEMENT

68. La parité hommes-femmes est un thème qui intéresse tous les secteurs et qui est revenu constamment dans la révision du portefeuille d'activités de développement. Les concepts qui sous-tendent la politique visant à favoriser le développement, l'habilitation des femmes et le fait qu'une plus grande égalité entre hommes et femmes contribue au succès des activités de développement sont étroitement liés. Chacun des cinq domaines stratégiques visés par cette politique concerne les femmes ou les relations entre hommes et femmes et reflète les Engagements du PAM en faveur des femmes.
69. Des centaines de millions de femmes et de filles sont trop pauvres pour tirer parti des possibilités de développement et pour échapper au piège de la faim. En 1995, à Beijing, lors de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les femmes, le PAM, soucieux de garantir que son aide alimentaire atteigne les femmes, a défini cinq Engagements à leur égard qui assignent des objectifs ambitieux et uniques à l'aide alimentaire du Programme. Par exemple, dans le contexte des activités de développement réalisées dans des pays où les différences entre les sexes sont considérables, c'est-à-dire dans plus de 90 pour cent des pays qui reçoivent une assistance du PAM, 60 pour cent des ressources du Programme



doivent être investies dans l'éducation, la formation et la création d'avoirs pour les femmes et les filles. Ces engagements sont maintenant intégrés à tous les projets et programmes de développement du PAM.

70. Lorsque le PAM investit dans les services sociaux, son investissement privilégie beaucoup les femmes et les filles. Les activités en matière de santé et de nutrition améliorent la situation nutritionnelle des femmes et des filles pour réduire l'impact de la malnutrition tout au long de la vie ainsi que sur les générations suivantes. Les objectifs visés en matière de nutrition sont combinés à des programmes de formation et d'éducation sanitaire des femmes et des filles pour leur permettre de tirer parti des possibilités de développement qui s'offrent à elles dans d'autres domaines et contribuer ainsi, à terme, à un changement durable des principaux indicateurs sociaux ainsi qu'à l'habilitation des femmes.
71. A la Conférence de Beijing, le PAM s'est engagé à consacrer aux filles 50 pour cent des ressources dont il dispose dans le domaine de l'éducation. L'une des principales activités que réalise le PAM dans ce secteur pour promouvoir l'égalité entre les sexes est son programme de distribution aux filles de rations à emporter à la maison. Entre 1999 et 2000, le nombre de filles qui ont reçu de telles rations à l'école a plus que doublé dans 13 pays pour passer de 471 303 à 1 094 636. Un accent de plus en plus marqué est également mis sur la formation des femmes, en particulier pour les préparer à jouer un rôle majeur dans l'adoption des décisions concernant la sélection et l'utilisation des avoirs communautaires. En outre, il est maintenant clairement établi que lorsque survient une catastrophe, les femmes et les hommes ont des besoins différents et jouent des rôles différents dans les efforts de secours et de relèvement. L'accent est également mis sur le rôle que jouent les femmes dans la gestion des ressources naturelles et dans la création de moyens de subsistance durables. Ce sont là autant d'éléments auxquels il est fait une place de plus en plus large dans les cinq activités prioritaires de développement entreprises par le PAM.



Le PAM met les femmes mieux à même de tirer parti des possibilités de développement

Népal

Le programme de pays pour le Népal comporte trois volets concernant respectivement des travaux d'infrastructure rurale communautaire, des activités vivres-contre-éducation et des soins de santé maternelle et infantile (SMI).

Comme il s'agit d'une société dans laquelle la condition sociale et économique des femmes est très médiocre, un des traits saillants de la stratégie qui sous-tend le programme de pays est la place qui est faite aux femmes et aux filles comme moteur du changement. L'on s'attachera à renforcer la représentation des femmes et leur rôle dans la prise de décisions au sein de la communauté et de la famille, et la moitié environ des participants au programme seront des femmes et des filles qui identifieront les activités à réaliser et y prendront part, recevront en contrepartie des rations et bénéficieront, à terme, du capital humain et des avoirs physiques qui auront été créés.

Le niveau d'instruction, la confiance en soi et la condition sociale des femmes ainsi que le contrôle qu'elles exercent sur les avoirs productifs et l'alimentation sont des éléments qui déterminent directement la sécurité alimentaire des ménages. De même, la situation nutritionnelle des femmes a un effet déterminant sur le potentiel physique et mental des générations suivantes. De plus, lorsque ce sont les femmes qui contrôlent les ressources du ménage, le bien-être et la sécurité alimentaire de la famille sont mieux assurés. Un élément capital, pour briser le cycle de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire qui se répercute d'une génération sur l'autre, est l'éducation des femmes. Des femmes instruites tendent à utiliser plus fréquemment les services de santé, s'occupent mieux d'elles-mêmes et de leurs enfants, suivent de meilleures pratiques de nutrition, ont davantage accès aux possibilités d'emploi et aux avoirs productifs, sont mieux à même de tirer efficacement parti des possibilités de formation et peuvent parler d'une voix plus ferme lorsqu'il est pris des décisions intéressant la famille et la communauté. A leur tour, elles ont aussi davantage de chances d'envoyer leurs fils et leurs filles à l'école. Le projet d'habilitation des femmes grâce à des programmes informels d'alphabétisation qui est réalisé au Népal est appuyé par la Subvention du Gouvernement canadien pour les études d'impact.

Le programme de pays pour le Népal intègre tous ces facteurs:

Les travaux d'infrastructure rurale communautaire tendent à créer et préserver des avoirs communautaires productifs et à renforcer l'autonomie des populations, en particulier des femmes. Selon les directives spécifiques qui ont été élaborées pour ce projet, la moitié des membres des comités d'usagers et environ 40 pour cent des participants aux activités et des bénéficiaires d'une aide alimentaire doivent être des femmes. Il existe dans tous les districts des projets gérés exclusivement par des femmes et, au sein de chaque comité d'usagers, un des deux postes clés (président et trésorier) doivent être pourvus par une femme. Dans le cas des projets destinés exclusivement aux femmes, la responsable des activités de développement dispense une formation visant à rehausser l'assurance des femmes en leur apprenant à lire et à écrire et en les préparant à exercer des activités génératrices de revenus. L'expérience a montré que les femmes saisissent avec enthousiasme la possibilité de gérer des employés et de prendre des décisions en fonction de leurs propriétés.

- Dans le contexte du volet vivres-contre-éducation, il est distribué un repas de midi aux filles et aux garçons, notamment pour accroître le taux de scolarisation



des filles, qui est encore considérablement inférieur à celui des garçons, en distribuant aux mères une ration d'huile à utiliser au foyer. Dans ce cas également, les comités de gestion des produits alimentaires doivent être composés à concurrence de 40 pour cent au moins de femmes.

- Les activités de SMI sont axées exclusivement sur les nouveau-nés, les femmes enceintes et les mères allaitantes, auxquels il est distribué des suppléments nutritionnels essentiels. Ces activités constituent un support pour des efforts d'éducation nutritionnelle et de promotion de l'utilisation des services de santé.

Pakistan

Le nouveau programme de pays élaboré pour le Pakistan comprend trois volets opérationnels: éducation primaire des filles, maternité sans risque et création d'avoirs communautaires pour les femmes rurales. Les trois activités sont combinées de manière qu'elles se renforcent mutuellement afin de résoudre une série de problèmes fondamentaux qui affectent les Pakistanais pauvres qui vivent en milieu rural. Des activités vivres-contre-travail créeront des avoires et comporteront des éléments de développement. C'est ainsi, par exemple, que des toilettes seront aménagées dans les écoles primaires de filles, dont l'absence a été l'un des problèmes pratiques qui a affecté leur fréquentation de l'école. De même, la construction de petites routes d'accès permettra aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de se rendre plus facilement aux dispensaires pour y recevoir des soins de santé. Les activités de création d'avoires communautaires pour les femmes rurales, à leur tour, sont conçues de manière à mettre les femmes mieux à même de faire entendre leurs voix dans la vie communautaire, condition préalable indispensable si l'on veut que, dans une société conservatrice et traditionnelle, les communautés appuient l'éducation des filles. Il ne suffit pas, en effet de résoudre le problème de l'accès à l'alimentation. Pour assurer une bonne santé et une nutrition adéquate, d'autres éléments sont nécessaires aussi, comme un approvisionnement en eau salubre, des services d'assainissement et un régime alimentaire sain. Il importe également de veiller à ce que les aliments appropriés soient utilisés comme il convient. Ce programme de pays commence à s'attaquer à ces problèmes. Par exemple, il prévoit une intervention pilote de nutrition qui, conjuguée à des efforts d'éducation en matière de santé génésique et de nutrition, vise directement à améliorer la situation nutritionnelle et le bien-être des femmes enceintes ainsi que des mères allaitantes et de leurs enfants. Cette nouvelle approche débouchera sur une activité qui, avec l'assistance du PAM, vise à résoudre simultanément toute la série de problèmes de santé et de nutrition qui sont si fréquents dans les régions rurales les plus pauvres du Pakistan.

PRINCIPAUX PROBLEMES ET CONTRAINTES

72. Le PAM a accompli des progrès notables dans la mise en oeuvre du Plan d'action de la politique visant à favoriser le développement. Pour les bureaux de pays, celle-ci a été d'une telle utilité opérationnelle qu'ils intègrent souvent certains de ses éléments à la formulation des IPSR en prévision des activités de développement qui suivront. Il faut maintenant déterminer la marche à suivre pour l'avenir. Pendant l'examen et la révision du portefeuille d'activités de développement, il est apparu qu'un certain nombre de contraintes entravaient une mise en oeuvre efficace de la politique visant à favoriser le développement. Tant que ces contraintes n'auront pas été surmontées, il sera de plus en plus difficile pour le PAM de faire en sorte que l'aide alimentaire soit utilisée au mieux pour promouvoir le



développement des populations les plus pauvres. Il conviendrait, à cet égard, que le Conseil exprime son avis au sujet des incidences de certains des problèmes que soulèvent les activités de développement du PAM.

73. Les liens qui existent entre les activités opérationnelles de développement, d'une part, et l'assistance économique spéciale et les secours humanitaires et secours en cas d'urgence, de l'autre, revêtent une importance capitale à l'heure actuelle en raison du grand nombre de pays qui se trouvent dans des circonstances spéciales et où, indépendamment des secours d'urgence, le développement doit conserver la priorité. Il importe par conséquent de maximiser tous les effets de synergie possibles entre les efforts de développement et les activités humanitaires pour que les activités des Nations Unies aient l'impact le plus marqué possible sur le développement.
74. La politique de dotation en ressources et de financement à long terme du PAM permet d'allouer un montant limité de ressources en espèces à la mise en oeuvre des activités de développement du Programme. Du fait de la structure des effectifs des bureaux de pays, financés au moyen des dépenses d'administration et d'appui aux programmes (AAP) (un directeur de pays, deux administrateurs nationaux et trois agents d'appui des services généraux, avec un montant de 55 000 dollars pour couvrir les frais de fonctionnement du bureau), il est difficile pour le PAM de cibler son assistance sur les populations les plus vulnérables qui vivent dans l'insécurité alimentaire la plus grave. Ces populations se trouvent souvent dans des régions très reculées ou dans des pays où la capacité du gouvernement ou l'appui des partenaires est limité, et où il est donc difficile et/ou trop onéreux de les atteindre. Nombre de bureaux de pays doutent de pouvoir obtenir des résultats lorsqu'il faut effectuer un tel ciblage géographique dans des régions reculées. En l'absence de partenaires, et si le gouvernement n'a pas les capacités nécessaires pour satisfaire ces besoins, ils doutent que l'assistance technique et les articles non alimentaires requis puissent être fournis. Compte tenu du plafonnement des coûts imposés par le système des dépenses AAP et des CAD, qui oblige souvent à réduire la dotation en effectif des bureaux de terrain, est-il véritablement possible d'appliquer une approche de la gestion axée sur des résultats et cette approche peut-elle être utilisée pour mesurer l'impact qualitatif sur les bénéficiaires des activités de développement du PAM?
75. Il est souvent difficile de travailler avec des partenaires, et cela est particulièrement vrai dans les PMA, où il faut collaborer avec des partenaires locaux n'ayant que des ressources en espèces limitées pour couvrir les dépenses requises autres que celles qui concernent les produits alimentaires. Même les grandes ONG internationales s'attendent généralement à ce que le PAM finance les apports autres que les produits alimentaires au titre des autres coûts opérationnels directs et des CAD. Mais cela est-il véritablement possible? L'un des principaux objectifs de la stratégie de partenariat est de faire en sorte que le PAM puisse combiner les ressources dont il dispose sous forme d'aide alimentaire et les produits non alimentaires et apports en espèces d'autres organismes des Nations Unies, des ONG et des donateurs et accroître ainsi la capacité d'absorption des PMA pour qu'ils puissent utiliser efficacement l'aide alimentaire à l'appui du développement. De même, l'application d'approches participatives est une opération de longue haleine qui peut être onéreuse. Dans quelle mesure le PAM doit-il veiller à ce qu'elle soit intégrée à ses activités de développement, et à quel coût?
76. En définitive, la principale contrainte qui peut entraver une mise en oeuvre efficace de la politique visant à favoriser le développement risque d'être l'insuffisance des contributions en espèces et des contributions de produits alimentaires des pays donateurs. Entre 1999 et 2000, l'aide alimentaire annoncée par les donateurs pour les activités de développement a diminué de 18 pour cent. Etant donné les progrès substantiels accomplis jusqu'à présent dans la mise en oeuvre de la politique visant à favoriser le développement, comme on l'a



vu dans le présent rapport, les donateurs sont instamment engagés à manifester leur confiance dans la capacité du PAM de continuer à appliquer efficacement cette politique en augmentant leurs contributions aux activités de développement. Ce n'est qu'ainsi que le PAM pourra démontrer pleinement que les résultats escomptés ont été atteints et apporter la preuve de l'impact qualitatif sur les bénéficiaires de l'aide alimentaire fournie au service du développement.



PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ			
Tâche	Mécanisme d'application	Résultats (y compris objectifs, si possible)	Etat
OBJECTIF I: FONDEMENTS INSTITUTIONNELS DE L'AIDE ALIMENTAIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT			
Création d'un groupe de travail interdivisions (OD, OEDE, SP, RE, HR).	Mémorandum du Directeur exécutif en date du 19 octobre 1999	Le Groupe de travail interdivisions, de 14 membres, s'est réuni tous les mois	Fait
Nomination au sein de l'ODD d'un conseiller principal pour les activités de développement chargé de présider le Groupe de travail sur l'aide alimentaire au service du développement.	Avis du 3 septembre 1999 concernant les mouvements de personnel de rang élevé	Le conseiller principal a été désigné et est en fonctions	Fait
Création au sein de l'ODD d'un groupe des activités de développement placé sous la direction du conseiller principal et responsable de sept fonctions spécifiques.	Mémorandums du Sous-Directeur exécutif en date des 26 octobre et 8 décembre 1999	<ul style="list-style-type: none"> ➤ le Groupe chargé de l'aide alimentaire au service du développement a été créé ➤ l'ODD a été restructurée 	Fait
Révision de la structure actuelle du Comité d'examen des programmes.	Mandat du Comité d'exécution des programmes en date du 9 décembre 1999	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le conseiller principal pour l'aide alimentaire au service du développement a présidé toutes les réunions du Comité consacré aux activités de développement, aux SSP et aux programmes de pays 	Fait
OBJECTIF II: MISE AU POINT DE MÉCANISMES ET DE PRINCIPES DIRECTEURS AFIN D'AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DES MODALITÉS DE CONCEPTION, D'EXÉCUTION ET DE SUIVI DES PROGRAMMES DE PAYS ET DES PROJETS			
1. Elaboration de normes afin de renforcer les systèmes et les méthodes, mécanismes et directives et d'améliorer ainsi la conception, l'exécution et le suivi des programmes de pays des projets et les rapports.			



PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ			
Tâche	Mécanisme d'application	Résultats (y compris objectifs, si possible)	Etat
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation du Manuel de conception des programmes et examen du processus de conception des activités ➤ Identification des lacunes du Manuel dans le contexte de la politique visant à favoriser le développement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre à jour, réviser et améliorer le Manuel de conception des programmes pour qu'il soit un outil utile pour les concepteurs de programme des bureaux de pays ➤ Veiller à ce qu'il existe à l'ODD des capacités de gestion et de mise à jour continue du Manuel 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le Manuel de conception des programmes a été publié sous forme électronique et sur CD-ROM ➤ Le processus de conception des activités a été revu et les services de l'ODA tiennent régulièrement à jour le Manuel 	<p>Fait</p> <p>En cours</p>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation d'autres outils de programmation (directives, méthodes, pratiques, mécanismes) pour combler ces lacunes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identifier et concevoir des instruments et des modalités complémentaires de conception des programmes et des activités compatibles avec la politique visant à favoriser le développement ➤ Solliciter les observations des bureaux et des membres du Groupe de travail sur les formats de programmes de pays/SSP et les réviser dans le Manuel 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des documents complétant le Manuel ont été publiés ➤ Des formats des programmes de pays/SSP ont été revus et révisés 	<p>En cours</p> <p>En cours</p>
Révision des méthodes et des pratiques d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consolidation de l'ACV et projet d'amélioration de la qualité ➤ Consultation technique sur l'ACV ➤ Elaboration de nouvelles directives concernant l'ACV, notamment en matière de sécurité alimentaire, d'analyse de la vulnérabilité, d'évaluations des besoins et de ciblage 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les informations dont le PAM a besoin pour l'analyse de la vulnérabilité et le ciblage ont été identifiées et clairement définies ➤ Les pratiques optimales en matière d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage ont été identifiées et développées (en collaboration avec la FAO et les systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité (SICIAV)) ➤ Les méthodes, pratiques et mécanismes de l'analyse de la vulnérabilité et de ciblage ont été révisés et mis à l'essai 	<p>Les directives concernant l'ACV ont été communiquées au Groupe de travail pour observations</p>



PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ			
Tâche	Mécanisme d'application	Résultats (y compris objectifs, si possible)	Etat
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Utilisation au Népal et en Inde d'un profil pilote de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité en vue de la mise au point de méthodes et de mécanismes ➤ Réalisation en Ouganda d'un projet pilote d'analyse rapide de la vulnérabilité ➤ Publication de directives détaillées sur les mécanismes et méthodes d'ACV et mise en oeuvre du nouveau cadre d'analyse normalisé (pays pilotes: Bolivie, Kenya et Mali) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des mécanismes standard de collecte des informations dont le PAM a besoin pour l'analyse de la vulnérabilité et le ciblage ont été conçus et mis à l'essai ➤ Une nouvelle méthode d'analyse rapide de la vulnérabilité a été conçue et mise à l'essai en Ouganda ➤ L'ensemble de la documentation concernant l'ACV sera révisée lorsque les études pilotes seront achevées 	<p>En cours</p> <p>juin 2001</p>
Examen des approches participatives	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etude, pendant dix mois, de l'expérience acquise par le PAM dans l'application des approches participatives et l'évaluation de la pauvreté et de leur applicabilité à l'analyse de la vulnérabilité et au ciblage ➤ Etude pilote PAM/FIDA/FAO des techniques participatives d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage au Népal ➤ Cinq ateliers sur l'application des approches et mécanismes participatifs (Nicaragua ou El Salvador, Burkina Faso, Mozambique, Egypte ou Bangladesh) ➤ Examen des méthodes fondées sur les moyens de subsistances durables (MSD) pour s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Des méthodes, pratiques et mécanismes participatifs d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage ont été élaborés et mis à l'essai; un guide sur la participation a été préparé et a fait l'objet d'une diffusion générale ➤ Elaboration d'un document sur les pratiques optimales ➤ Elaboration d'un manuel sur la participation comprenant notamment un système de référence indiquant les raisons d'utiliser tel ou tel mécanisme ainsi que des groupes de mécanismes ➤ Utilisation accrue des approches participatives ➤ Définition de l'appui que le DFID pourrait fournir pour déterminer comment le PAM peut utiliser des méthodes MSD 	<p>Début 2001</p> <p>A faire</p> <p>A faire</p> <p>mai 2001</p> <p>Fait</p>



PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ			
Tâche	Mécanisme d'application	Résultats (y compris objectifs, si possible)	Etat
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaboration d'un document de stratégie institutionnelle avec le DFID ➤ Etudes sur l'application de méthodes MSD en Ethiopie, au Bangladesh et au Népal ➤ Atelier PAM/DFID et exposé des résultats des études de pays ➤ Elaboration d'un cadre de gestion et d'analyse pour intégrer les méthodes MSD à la planification des projets et des programmes du PAM 	<p>Fait</p> <p>mai 2001</p> <p>juin 2001</p> <p>A faire</p>
<p>Plan d'appui technique (y compris directives, mécanismes, systèmes de rapports, assistance technique, assistance technique à court terme, appui technique)</p> <p>(Note: la formation est traitée séparément ci-dessous)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Détermination des besoins d'appui technique ➤ Formulation du plan d'appui technique ➤ Identification et mobilisation de ressources pour le plan d'appui technique ➤ Accès à l'appui technique dans les principaux domaines prioritaires de la politique visant à favoriser le développement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Achèvement du Manuel sur l'alimentation et la nutrition, mise à jour des directives opérationnelles sur l'alimentation supplémentaire ➤ Achèvement des directives concernant des activités "vivres-contre-avoirs" ➤ Directives concernant l'atténuation des effets des catastrophes ➤ Elaboration et communication par courrier électronique du guide sur la participation au groupe de travail sur la participation et aux bureaux de pays; mise à l'essai sur le terrain en décembre ➤ Principes directeurs en matière de suivi et d'évaluation ➤ Base de données sur les "enseignements retirés" du suivi et de l'évaluation 	<p>En cours</p> <p>A finaliser avec l'OIT</p> <p>Distribué début 2001</p> <p>Fait</p> <p>A finaliser</p> <p>A finaliser</p>





PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ			
Tâche	Mécanisme d'application	Résultats (y compris objectifs, si possible)	Etat
		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Directives concernant le rapport coût-efficacité et l'efficience ➤ Principes directeurs concernant la parité hommes-femmes ➤ Glossaire relatif à la problématique hommes-femmes ➤ Principes directeurs concernant la gestion des ressources naturelles ➤ Liste de contrôle des considérations environnementales ➤ Elaboration d'un cadre révisé et de directives concernant l'analyse de la vulnérabilité et le ciblage, la présentation de rapports normalisés à ce sujet et de "guides à l'intention de l'utilisateur" pour l'interprétation et l'intégration de l'analyse de la vulnérabilité et les analyses de ciblage ➤ Elaboration de directives concernant l'assistance technique fournie par les institutions techniques du système des Nations Unies: OMS, UNESCO, OIT et FAO) et des consultants de l'extérieur ➤ Révision en collaboration avec le GTZ des méthodes de suivi du PAM (le projet final élaboré par le GTZ sera communiqué au groupe de travail) 	<p>Fait</p> <p>Fait</p> <p>En cours</p> <p>Fait</p> <p>En cours</p> <p>Fait</p> <p>A finaliser avec le FIDA</p>

PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ

Tâche	Mécanisme d'application	Résultats (y compris objectifs, si possible)	Etat
Examen des méthodes et pratiques d'atténuation des effets des catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Etablissement d'un comité directeur pour l'atténuation des effets des catastrophes ➤ Sélection des pays où seront réalisées des activités pilotes d'atténuation des effets des catastrophes (Mali, Mozambique, Tanzanie, Tadjikistan, El Salvador, Honduras, Népal), établissement d'un lien entre la stratégie d'exécution et l'aide alimentaire au service du développement, présentation d'un rapport à ce sujet au Bureau du Conseil d'administration et identification d'un système d'établissement de rapports (au moyen des SSP, des programmes de pays et du rapport annuel sur l'aide alimentaire au service du développement soumis au Conseil d'administration) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Préparation des directives sur l'atténuation des effets des catastrophes à intégrer au Manuel de conception des programmes, et notamment de directives sur l'évaluation de la vulnérabilité et des risques aux directives générales concernant l'ACV ➤ Examen des résultats des activités pilotes dans les SSP et descriptifs de programmes de pays 	<p>Distribué au groupe de travail sur l'aide alimentaire au service du développement</p> <p>En cours</p>
Intégration de la problématique hommes-femmes et satisfaction des besoins stratégiques des femmes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Evaluation des besoins et analyses sexospécifiques de la sécurité alimentaire des ménages ➤ Méthodes sexospécifiques de programmation, de suivi et d'évaluation ➤ Habilitation des femmes grâce à la formation et à l'acquisition de compétences, éducation des filles ➤ Elaboration par les bureaux de pays de plans d'action pour la parité hommes-femmes et réalisation d'une enquête sur la problématique hommes-femmes comme méthode d'évaluation de l'exécution par le PAM de ses Engagements en faveur des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisation de programmes sexospécifiques pour garantir aux femmes un accès égal et une gestion commune des ressources et créer des avoirs pour les femmes (objectif: 60 pour cent de l'aide alimentaire au développement doit aller aux femmes et aux filles dans les pays où il existe des différences marquées entre les sexes, et 50 pour cent des ressources disponibles pour l'éducation et 25 pour cent des avantages découlant directement des activités vivres-contre-travail doivent aller aux femmes) ➤ Elaboration, sur la base des résultats de l'enquête sur la parité hommes-femmes, de directives plus spécifiques en vue d'atteindre les objectifs fixés dans ce domaine; développement des Engagements du PAM en faveur des femmes 	<p>En cours</p> <p>Rapport du Directeur exécutif 31 octobre 2000</p>



PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ			
Tâche	Mécanisme d'application	Résultats (y compris objectifs, si possible)	Etat
Elaboration de directives concernant le rapport coût-efficacité/efficience		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Evaluation du rapport coût-efficience ➤ Elaboration de directives concernant le rapport coût-efficience ➤ Elaboration d'un document sur les pratiques optimales 	A finaliser
Examen des méthodes de suivi et d'évaluation (gestion axée sur les résultats)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Examen des actuelles pratiques de suivi et d'évaluation afin d'élaborer de nouvelles politiques et directives conformes à la politique sur l'aide alimentaire au service du développement (OEDE) ➤ Collecte de données ventilées par sexe ➤ Introduction sur une période de quatre ans d'une gestion axée sur les résultats 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Examen des principes et pratiques de suivi et d'évaluation ➤ Atelier de suivi ➤ Elaboration d'un document exposant la politique générale en matière de suivi et d'évaluation ➤ Elaboration de directives concernant le suivi et l'évaluation (voir également la rubrique appui technique) ➤ Elaboration d'indicateurs clés sexospécifiques de performance pour les domaines d'activités prioritaires de la politique visant à favoriser le développement ➤ Elaboration de directives concernant la gestion axée sur les résultats 	Fait Fait Fait Fait Fait En cours
2. Elaboration de programmes de formation concernant les méthodes, mécanismes et directives susmentionnés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Evaluation des besoins de formation ➤ Conception du plan de formation: deux phases—aide alimentaire au service du développement-sensibilisation et formation aux compétences de base dans six domaines (Manuel de conception des projets, ACV, suivi et évaluation, cadre logique, participation, partenariats) ➤ Identification et mobilisation des ressources requises (un million de dollars obtenu comme financement additionnel au titre du AAP) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les besoins de formation ont été évalués ➤ Le plan de formation a été élaboré (y compris formation de formateurs en janvier 2001, formation d'administrateurs de programmes aux compétences techniques de base concernant l'aide alimentaire au service du développement avant fin avril 2001) ➤ Des modules de formation pour les 	Fait





PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ

Tâche	Mécanisme d'application	Résultats (y compris objectifs, si possible)	Etat
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaboration de modules de formation/formation de formateurs ➤ Mise en oeuvre du plan de formation (préparation et utilisation de modules efficaces de formation dans les six domaines de base et formation de tous les directeurs et directeurs adjoints de pays et conseillers pour les programmes des bureaux et pôles régionaux dans les six domaines de base d'ici à la fin de 2001) 	<p>responsables l'aide alimentaire au service du développement ont été élaborés</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Sensibilisation (15 ateliers sur l'aide alimentaire au service du développement avec la participation de fonctionnaires de toutes les régions géographiques: a) ateliers sur la sensibilisation à l'aide alimentaire au service du développement à Colombo, Ouagadougou, Thimphu, Johannesburg, Maputo, La Havane, Le Caire, Beijing; b) gestion à la formation avec composante aide alimentaire au service du développement (participation, depuis février 2000, de 230 fonctionnaires de classe P-4 et au-dessus); c) ateliers de formation des responsables de la parité hommes-femmes en Afrique du Sud et au Caire; d) ateliers sur l'ACV à Colombo et à Nairobi) ➤ Formation des responsables de l'aide alimentaire au service du développement: 23 administrateurs principaux de programmes et de bureaux régionaux et de pays du siège ont été formés à l'organisation sur les ateliers et sur le terrain dans toutes les régions où le PAM mène des activités de développement ➤ Des modules de formation ont été préparés dans les six domaines de base: Manuel de conception des projets, analyse de la vulnérabilité, suivi et évaluation, cadre logique, approches participatives, partenariats ➤ Il a été organisé entre février et fin 	<p>Fait</p> <p>Fait</p> <p>Fait</p> <p>Fait</p>

PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ			
Tâche	Mécanisme d'application	Résultats (y compris objectifs, si possible)	Etat
		mai 2001 neuf ateliers sur le terrain concernant les six domaines prioritaires, auxquels ont participé 220 administrateurs de programmes et agents ACV, aussi bien internationaux que nationaux, directeurs et directeurs adjoints de pays	En cours
OBJECTIF III: ÉTABLISSEMENT D'UNE ASSOCIATION EFFICACE AVEC TOUS LES PARTENAIRES POTENTIELS			
1. Elaborer une stratégie efficace de partenariat pour renforcer et resserrer la collaboration avec tous les partenaires potentiels (gouvernements, donateurs, ONG, organismes des Nations Unies et institutions de Bretton Woods) pour la conception, l'exécution, le suivi et l'évaluation des activités de développement appuyées par le PAM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assistance technique, formation, perfectionnement des compétences, matériel/équipement et ressources en espèces ➤ Là où il existe un groupe de travail du Plan-cadre sur l'atténuation des effets des catastrophes, le PAM devrait jouer un rôle actif ou un rôle de direction dans ce domaine ➤ Accroissement du nombre de PMA bénéficiaires où il est préparé des Plans-cadres, en collaboration avec les organismes membres de l'UNDG et les institutions spécialisées des Nations Unies ➤ Renforcer et resserrer les relations de travail avec la Banque mondiale et les ONG (comme CARE), dans le cadre des mémorandums d'accord et resserrer les liens avec la FAO, la Croix-Rouge et le PNUD (organisme chef de file des Nations Unies pour les activités d'atténuation des effets des catastrophes) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer un financement adéquat et la fourniture de tous les articles non alimentaires et apports nécessaires aux activités de développement appuyées par le PAM ➤ Appliquer une approche plus cohérente et mieux coordonnée pour les bilans communs de pays et la programmation conjointe des interventions de développement au niveau des pays ➤ Formuler une stratégie concernant les partenariats avec les ONG et revoir les mémorandums d'accord; consultations avec des ONG: réunion consacrée aux politiques générales (Rome, octobre 2000) et réunion sur les activités sur le terrain (Nicaragua, décembre 2000) 	





PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ			
Tâche	Mécanisme d'application	Résultats (y compris objectifs, si possible)	Etat
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcement de la participation du PAM au SICIIV grâce: i) au rétablissement des réunions périodiques de coordination avec la FAO; ii) à une participation accrue du PAM au groupe de travail SICIIV pour les questions relevant de son mandat; et iii) à la conception et à la coordination ciblées d'activités ACV spécifiques pour rassembler les informations nécessaires au SICIIV 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Instituer une répartition plus efficace du travail et élargir l'appui technique et renforcer les contributions sous forme de produits non alimentaires aux activités de développement ➤ Accueil par l'Unité ACV des réunions officielles du groupe de travail sur le SICIIV ➤ Elaboration par l'Unité ACV des principaux documents du SICIIV ➤ Amélioration des directives concernant l'application du SICIIV au niveau des pays grâce à la généralisation des pratiques optimales et à l'amélioration de la qualité des activités ACV 	
<p>OBJECTIF IV:</p> <p>1) ÉTABLIR D'ICI À 2002 DES PROGRAMMES DE PAYS ET DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMPATIBLES AVEC LA POLITIQUE SUR L'AIDE ALIMENTAIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DANS TOUS LES PAYS BÉNÉFICIANT DE L'ASSISTANCE DU PAM</p> <p>2) FAIRE DE LA CONSOMMATION ALIMENTAIRE LA PRINCIPALE PRIORITÉ POUR ENCOURAGER LES INVESTISSEMENTS ET CRÉER DES AVOIRS DURABLES POUR LES MÉNAGES PAUVRES VIVANT DANS L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE</p> <p>3) CONCENTRER ET AXER L'ASSISTANCE DU PAM SUR CINQ ACTIVITÉS ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE SUR L'AIDE ALIMENTAIRE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT</p>			
1. Revoir et remanier l'ensemble du portefeuille d'activités de développement et des programmes de pays du PAM			
Identifier et utiliser, aux fins de l'application des enseignements retirés et à des fins de formation, des programmes de pays et projets de développement modèles dans chacune des quatre régions géographiques (OSA, OAE, OMN, OLC)	Activité pilote d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage de l'Unité ACV au Népal (février-décembre 2000)	Achèvement d'une série standard d'études ACV pour un pays	En cours

PLAN D'EXÉCUTION DÉTAILLÉ			
Tâche	Mécanisme d'application	Résultats (y compris objectifs, si possible)	Etat
Examen et révision, d'ici à la fin de 2001, de 75 pour cent des SSP, programmes de pays et projets de développement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Evaluation de tous les programmes de pays en cours avant l'établissement de nouveaux SSP ➤ Révision des SSP et programmes de pays par le Comité d'examen des projets ➤ Réalisation d'activités améliorées d'analyse de la vulnérabilité et de ciblage ➤ Intégration, par les bureaux de pays, des résultats des études ACV au processus de préparation des SSP et des programmes de pays ➤ L'ODA et le groupe de travail rassemblent les demandes de renseignements formulées par les bureaux de pays au sujet de la politique sur l'aide alimentaire au service du développement 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 17 évaluations de programmes de pays ➤ Examen de 17 programmes de pays et de 20 SSP ➤ Etablissement par sept bureaux de pays de documents concernant les questions liées à la sécurité alimentaire ➤ Rapports préliminaires sur les analyses de vulnérabilité et de ciblage (au plan national et au niveau des districts) dans 15 pays ➤ Analyses continues de la vulnérabilité et incidence pour la programmation du PAM dans tous les bureaux de pays ou régions ayant des responsables ACV 	1999–2001 1999–2001
Réviser la filière de SSP, programmes de pays et projets de développement devant être soumis au Conseil d'administration	Le Comité d'examen des programmes, sous la présidence du Conseiller principal pour la politique sur l'aide alimentaire au service du développement, examinera et/ou approuvera tous les nouveaux SSP, programmes de pays et projets de développement	Ne seront approuvées que les propositions conformes à la politique visant à favoriser le développement	En cours



LISTE DES PROGRAMMES ET DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EXAMINÉS DEPUIS MAI 1999
--

Pays	Catégorie	Titre	Approuvé par	Examiné par	Coût pour le PAM (en dollars)
Bénin	PP		1999/EB.3		12 008 800
Bénin	RB	Cantines scolaires et assistance à l'éducation	Directeur exécutif	1999/EB.3	1 042 056
Bénin	RB	Développement rural polyvalent	Directeur exécutif	1999/EB.3	668 363
Bolivie	Activité de PP	Développement intégré des enfants de moins de six ans dans les régions les plus pauvres	Directeur exécutif	1999/EB.3	7 340 958
Burkina Faso	Activité de PP	Appui à l'éducation de base	Directeur exécutif	1999/EB.3	8 799 339
République centrafricaine	Projet	Amélioration de la situation nutritionnelle des communautés vulnérables	Directeur exécutif	1999/EB.3	7 233 032
Equateur	RB	Soins de santé primaires et amélioration de l'hygiène	Directeur exécutif	1999/EB.3	594 361
Egypte	Activité de PP	Peuplement des terres nouvellement bonifiées à Waadi Saaida	Directeur exécutif	1999/EB.3	3 890 362
Ethiopie	RB	Amélioration de l'éducation grâce à l'alimentation scolaire	Directeur exécutif	1999/EB.3	1 632 709
Gambie	Projet	Projet communautaire d'alimentation scolaire	Directeur exécutif	1999/EB.3	6 258 810
Gambie	RB	Projet communautaire d'alimentation scolaire	Directeur exécutif	1999/EB.3	372 673
Inde	Activité de PP	Appui aux services de développement intégré des enfants	Directeur exécutif	1999/EB.3	54 785 720
Lesotho	PP		Directeur exécutif	1999/EB.3	6 100 000
Malawi	Activité de PP	Assistance aux groupes souffrant de malnutrition	Directeur exécutif	1999/EB.3	6 048 895
Mauritanie	Activité de PP	Développement rural et sécurité alimentaire	Directeur exécutif	1999/EB.3	12 134 032
Mauritanie	Activité de PP	Appui nutritionnel aux groupes vulnérables	Directeur exécutif	1999/EB.3	3 985 020
Mozambique	RB	Alimentation des élèves de pensionnats et d'écoles de régions affectées par la sécheresse	Directeur exécutif	1999/EB.3	391 360
Nicaragua	RB	Assistance intégrée aux enfants d'âge préscolaire par le biais des garderies d'enfants	Directeur exécutif	1999/EB.3	133 614
Niger	Activité de PP	Appui aux activités de SMI, de lutte contre la malnutrition et d'éducation	Directeur exécutif	1999/EB.3	5 306 319
Pakistan	SSP		1999/EB.3		



LISTE DES PROGRAMMES ET DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EXAMINÉS DEPUIS MAI 1999

Pays	Catégorie	Titre	Approuvé par	Examiné par	Coût pour le PAM (en dollars)
Pakistan	RB	Activités de développement rural dans la Province du Nord-Ouest	Directeur exécutif	1999/EB.3	148 210
Pakistan	RB	Assistance aux régions des bassins versants de Tarbela et de Mangla	Directeur exécutif	1999/EB.3	950 812
Pakistan	RB	Activité de développement rural dans le Territoire du Nord-Est	Directeur exécutif	1999/EB.3	602 964
Pakistan	RB	Développement rural au Bélouchistan	Directeur exécutif	1999/EB.3	261 030
Pakistan	RB	Régénération de l'environnement dans le district de Makaland de la Province de la frontière du Nord-Ouest	Directeur exécutif	1999/EB.3	511 523
Territoire palestinien	SSP			1999/EB.3	5 100 000
Territoire palestinien	RB	Appui aux systèmes de filet de sécurité sociale	Directeur exécutif	1999/EB.3	760 636
Sri Lanka	Projet	Remise en état communautaire des systèmes d'irrigation		1999/EB.3	10 533 231
Sri Lanka	RB	Remise en état de petits réseaux d'irrigation	Directeur exécutif	1999/EB.3	990 882
Yémen	RB	Alimentation des élèves des pensionnats et des régions affectées par la sécheresse	Directeur exécutif	1999/EB.3	884 883
Yémen	RB	Appui par l'intermédiaire des dispensaires	Directeur exécutif	1999/EB.3	162 137
Zambie	RB	Filet de sécurité pour les groupes vulnérables touchés par les réformes structurelles	Directeur exécutif	1999/EB.3	232 427
Chine	Projet	Atténuation de la pauvreté dans les régions montagneuses de Qinling, à Shaanxi et à Hubei		2000/EB.1	2 989 875
Tanzanie	SSP			2000/EB.1	
Bangladesh	SSP			2000/EB.2	
Bénin	RB	Développement rural polyvalent et renforcement de la sécurité alimentaire	Directeur exécutif	2000/EB.2	668 363
Cambodge	Projet	Alimentaire supplémentaire des mères et des enfants dans les régions touchées par l'insécurité alimentaire	Directeur exécutif	2000/EB.2	4 211 301
Cameroun	SSP			2000/EB.2	5 700 000
Tchad	PP			2000/EB.2	25 464 000



LISTE DES PROGRAMMES ET DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EXAMINÉS DEPUIS MAI 1999

Pays	Catégorie	Titre	Approuvé par	Examiné par	Coût pour le PAM (en dollars)
Tchad	Projet	Sécurité alimentaire et gestion des ressources naturelles dans le Sahel	Directeur exécutif	2000/EB.2	2 513 312
Chine	Projet	Développement agricole et social des minorités des régions montagneuses de Wuling, dans le Hunan	Directeur exécutif	2000/EB.2	2 989 875
Cuba	RB	Production agricole et renforcement de la sécurité alimentaire dans la Province de Granma	Directeur exécutif	2000/EB.2	702 592
République dominicaine	RB	Alimentation scolaire dans les régions pauvres et économiquement désavantagées	Directeur exécutif	2000/EB.2	105 962
Equateur	RB	Alimentation scolaire pour l'amélioration de l'éducation de base dans les régions prioritaires	Directeur exécutif	2000/EB.2	1 018 697
Ethiopie	RB	Amélioration de l'éducation grâce à l'alimentation scolaire	Directeur exécutif	2000/EB.2	1 632 709
Gambie	RB	Projet communautaire d'alimentation scolaire	Directeur exécutif	2000/EB.2	372 673
Guatemala	SSP		2000/EB.2		
Laos	Projet	Amélioration de la sécurité alimentaire des ménages	Directeur exécutif	2000/EB.2	4 224 783
Madagascar	RB	Appui à l'éducation de base	Directeur exécutif	2000/EB.2	121 816
Madagascar	RB	Appui au projet élargi SECALINE de nutrition et de renforcement de la sécurité alimentaire	Directeur exécutif	2000/EB.2	384 927
Népal	Projet	Travaux d'infrastructure rurale communautaire	2000/EB.2		16 111 519
Népal	RB	Travaux d'infrastructure rurale communautaire	Directeur exécutif	2000/EB.2	2 271 374
Pérou	Projet	Développement durable dans les micro-bassins versants andins	2000/EB.2		14 112 501
Pakistan	RB	Promotion de l'éducation primaire des filles au Béloutchistan et dans la Province de la frontière du Nord-Ouest	Directeur exécutif	2000/EB.2	667 832
Sao Tomé-et-Principe	Projet	Appui à l'éducation de base et aux soins de santé pour les groupes vulnérables	Directeur exécutif	2000/EB.2	2 982 156
Sénégal	RB	Programme communautaire de travaux publics et d'assainissement	Directeur exécutif	2000/EB.2	283 857
Sénégal	RB	Programme communautaire de travaux publics et d'assainissement (deuxième révision)	Directeur exécutif	2000/EB.2	205 182



LISTE DES PROGRAMMES ET DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EXAMINÉS DEPUIS MAI 1999

Pays	Catégorie	Titre	Approuvé par	Examiné par	Coût pour le PAM (en dollars)
Sri Lanka	RB	Remise en état de réseaux d'irrigation secondaires	Directeur exécutif	2000/EB.2	863 176
Tanzanie	Projet	Appui à l'éducation primaire dans les régions exposées à la sécheresse et dans des régions de pasteurs	Directeur exécutif	2000/EB.2	5 911 190
Bangladesh	PP		2000/EB.3		169 051 000
Bhoutan	RB	Appui à l'éducation primaire	Directeur exécutif	2000/EB.3	305 883
Chine	SSP		2000/EB.3		
Egypte	SSP		2000/EB.3		31 200 000
Gambie	Projet	Développement rural communautaire	Directeur exécutif	2000/EB.3	1 286 775
Malawi	SSP		2000/EB.3		16 800 000
Népal	SSP		2000/EB.3		
Sri Lanka	Projet	Assistance aux colons dans la région du projet d'Uda-Walawe	Directeur exécutif	2000/EB.3	1 004 249
Soudan	SSP		2000/EB3		22 800 000
Soudan	Projet	Assistance aux filles et aux garçons des écoles primaires et aux filles des écoles secondaires	2000/EB.3		20 363 706
Tanzanie	Projet	Appui à l'éducation de base dans les régions exposées à la sécheresse	Directeur exécutif	2000/EB.3	1 717 646
Tchad	RB	Appui à la lutte contre la malnutrition et à l'éducation	Directeur exécutif	2000/EB.3	124 067
Ethiopie	RB	Mécanisme d'aide alimentaire en milieu urbain	Directeur exécutif	2000/EB.3	199 494
Ghana	RB	Alimentation supplémentaire, santé et éducation nutritionnelle	Directeur exécutif	2000/EB.3	1 476 000
Guinée	RB	Développement rural communautaire dans les régions de l'intérieur et les Hautes Terres	Directeur exécutif	2000/EB.3	78 040
Haïti	RB	Appui aux cantines scolaires dans les régions pauvres	Directeur exécutif	2000/EB.3	4 150 000
Bhoutan	SSP		2001-EB1		9 200 000
Chine	PP		2001-EB1		86 000 000
Cuba	Projet	Aide alimentaire aux groupes vulnérables dans les provinces de l'est du pays	2001-EB1		22 680 602
Guinée	PP		2001-EB1		9 761 000



LISTE DES PROGRAMMES ET DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EXAMINÉS DEPUIS MAI 1999

Pays	Catégorie	Titre	Approuvé par	Examiné par	Coût pour le PAM (en dollars)
Nicaragua	SSP		2001-EB1		20 959 394
Sénégal	SSP		2001-EB1		11 700 000
Yémen	SSP		2001-EB1		37 300 000
Ghana	SSP		2001-EB2		28 000 000
Guatemala	PP		2001-EB2		15 700 000
Honduras	SSP		2001-EB2		5 760 000
Inde	SSP		2001-EB2		182 000 000
Mozambique	SSP		2001-EB2		63 000 000
Népal	PP		2001-EB2		49 069 306
Nicaragua	PP		2001-EB2		20 959 394
Pakistan	PP		2001-EB2		36 375 385
Rwanda	SSP		2001-EB2		9 200 000
Sri Lanka	SSP		2001-EB2		8 200 000
Tanzanie	PP		2001-EB2		32 046 591
Ethiopie	RB	Amélioration de l'éducation grâce à l'alimentation scolaire		2001-EB2	5 527 900
Mozambique	RB	Alimentation scolaire dans les externats et internats		2001-EB2	6 213 865
Népal	RB	Assistance aux écoles primaires		2001-EB2	5 822 573

SSP—Schéma de stratégie de pays

PP—Programme de pays

RB—Révision budgétaire



FORMATION À LA POLITIQUE VISANT À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT: MAI 1999–MAI 2001
--

Date	Thème	Lieu	Participants	Résultats
Sensibilisation				
8–11 juin 1999	ACV: Analyse de l'économie alimentaire des ménages	Nairobi (Kenya)	49 fonctionnaires du PAM et agents de SCF (Royaume-Uni)	Engagement d'utiliser les analyses de l'économie alimentaire des ménages pour promouvoir les objectifs de développement des populations souffrant de pauvreté chronique ou saisonnière
6–10 septembre 1999	Atelier ACV	Colombo (Sri Lanka)	Fonctionnaires du PAM dans la région	Utilisation de l'ACV pour faciliter la compilation d'un répertoire des institutions et organisations (y compris les organismes gouvernementaux de contrepartie) et de leur champ d'action pour planifier les interventions
8–10 septembre 1999	Aspects nouveaux de l'aide alimentaire au service du développement: Politique visant à favoriser le développement, défis dans le sud-est de l'Asie	Colombo (Sri Lanka)	Fonctionnaires du bureau régional du PAM pour le sud de l'Asie, des bureaux de pays du PAM au Bangladesh, au Bhoutan, en Inde, au Népal, au Pakistan et à Sri Lanka et du siège du PAM	Engagement de réviser les SSP et programmes de pays pour les harmoniser avec les principes de l'aide alimentaire au service du développement : des partenariats efficaces, la participation des communautés et l'engagement des gouvernements en faveur du développement sont des conditions préalables indispensables à l'aide alimentaire au service du développement
10–12 octobre 1999	Atelier VCT/aide alimentaire au service du développement	Ouagadougou (Burkina Faso)	26 administrateurs de programmes du Burkina Faso, du Cap-Vert, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Tchad, ainsi que du siège	Plan d'action pour la mise en oeuvre des principes de l'aide alimentaire au service du développement dans les pays du Sahel
30 octobre–3 novembre 1999	Retraite d'une journée sur l'aide alimentaire au service du développement du bureau du PAM pour l'Asie et l'Europe orientale	Thimphu (Bhoutan)	30 fonctionnaires des bureaux de pays et de région et du siège du PAM	L'identification des pauvres qui ont faim au moyen de méthodes ACV ainsi que des partenariats efficaces et la participation des communautés à toutes les phases d'un projet sont une condition préalable indispensable à la mise en oeuvre de la politique sur l'aide alimentaire au service du développement
1er–3 novembre 1999	Réunion de programmation des directeurs de pays du bureau régional du PAM pour l'Afrique australe	Johannesburg (Afrique du Sud)	Directeurs de pays du PAM (Lesotho, Madagascar, Malawi et Zambie) et administrateurs de programmes de la région	Au Lesotho et au Mozambique, le PAM introduit progressivement des activités communautaires de prévention des catastrophes pour créer des avoirs durables pour les pauvres. L'accent est mis sur le rapport coût-efficacité, l'implication des communautés, le suivi et les rapports; au Mozambique, une assistance accrue est envisagée pour l'éducation des filles, l'on s'attache tout particulièrement, dans le contexte des activités de développement, à appuyer et à ne pas gêner les économies locales fragiles



FORMATION À LA POLITIQUE VISANT À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT: MAI 1999–MAI 2001

Date	Thème	Lieu	Participants	Résultats
6–13 novembre 1999	Planification des programmes et suivi des programmes de pays et des activités, aide alimentaire au service du développement	Maputo (Mozambique)	18 administrateurs de programmes du pôle régional du PAM pour l'Afrique australe	Familiarisation avec les analyses sexospécifiques et les approches participatives et orientées vers les résultats de la planification et mécanismes et méthodes de programmation; élaboration d'un plan de travail type en collaboration avec les participants pour que ces derniers appliquent dans la pratique à leur propre projet des méthodes de suivi, des rapports et l'adoption de mesures correctives axées sur les résultats
29 novembre–3 décembre 1999	Atelier ACV	La Havane (Cuba)	Fonctionnaires du PAM (Honduras, Nicaragua, Cuba, El Salvador, Guatemala, République dominicaine, Pérou, Colombie, Equateur, Bolivie, Chine et siège du PAM) et représentants des gouvernements	Les méthodes ACV faciliteront la planification et la conception de projets compatibles avec la politique sur l'aide alimentaire au service du développement dans cette région exposée aux catastrophes naturelles
25–27 janvier 2000	Atelier pour la région OMN sur la mise en oeuvre de la politique sur l'aide alimentaire au service du développement	Le Caire (Egypte)	22 fonctionnaires du PAM de la région (Egypte, Syrie, Maroc, Yémen, Gaza, Jordanie et Iraq) et du siège	Identification des mesures à prendre pour veiller à ce que les programmes et projets de développement soient conformes à la politique sur l'aide alimentaire au service du développement
15–18 février 2000	Intégration de la problématique hommes-femmes, pôle régional pour l'Afrique australe	Johannesburg (Afrique du Sud)	Trois agents d'organismes nationaux de contrepartie, neuf fonctionnaires du PAM (bureaux de pays et de région et siège), agent de liaison UNESCO/PAM, représentant de la FAO, directeur régional d'UNIFEM, directeur régional de <i>World Vision</i> au Lesotho, administrateur régional de programmes du HCR	Définition des résultats escomptés de la politique sur l'aide alimentaire au service du développement à la lumière des Engagements du PAM en faveur des femmes; traduction des engagements sur l'aide alimentaire au service du développement dans les objectifs sexospécifiques
6–10 mars 2000	Réunion régionale des représentants du PAM dans la région OLC	Lima (Pérou)	Représentants du PAM à El Salvador, au Pérou, à Cuba, au Honduras, en Equateur et en Bolivie; fonctionnaires d'autres pays de la région OLC et du siège	Pour les problèmes intersectoriels, la parité hommes-femmes et l'ACV sont des éléments indispensables à une mise en oeuvre réussie des politiques; le financement des activités de développement demeure difficile; de nouvelles stratégies sont examinées pour mobiliser des contributions auprès des donateurs



FORMATION À LA POLITIQUE VISANT À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT: MAI 1999–MAI 2001

Date	Thème	Lieu	Participants	Résultats
6–10 avril 2000	Atelier du pôle régional pour le sud-est de l'Asie	Beijing (Chine)	Agents internationaux du PAM de sept pays du pôle régional pour le sud-est de l'Asie (Indonésie, Viet Nam, Chine, Myanmar, Timor oriental, Laos et Cambodge) ainsi que de la République populaire démocratique de Corée et représentants du siège	La stratégie de partenariats est importante pour la mise en oeuvre de la nouvelle politique de développement; révision du portefeuille d'activités de développement; la stratégie à suivre pour l'introduction et le retrait progressifs de l'assistance du PAM doit être définie dès les premiers stades de la conception des programmes, à l'aide des méthodes ACV; le plaidoyer et la sensibilisation sont des éléments importants de l'exécution
4–6 septembre 2000	Aide alimentaire au service du développement, le PAM et ses partenaires en Afrique australe	Maputo (Mozambique)	19 fonctionnaires du PAM de la région et du siège, représentants des gouvernements de Madagascar, du Malawi, du Lesotho, de la Zambie et du Mozambique, représentants d'ONG et d'organismes des Nations Unies (UNESCO, PNUD, FAO, OMS, ONUSIDA, FNUAP) et de donateurs (GTZ, AusAid, USAID)	Formulation et renforcement des politiques visant à promouvoir la sécurité alimentaire, l'aide alimentaire et son rôle dans la gestion des catastrophes

Formation aux compétences techniques de base



22 janvier– 2 février 2001	Formation de responsables AAD	Rome	23 administrateurs principaux de programmes	Diffusion de connaissances pratiques et de compétences techniques de base, notamment sur les mécanismes et directives existants: Manuel de conception des programmes, analyse de la vulnérabilité, suivi et évaluation, cadre logique, participation, partenariats, parité hommes-femmes
19–23 mars 2001	Ateliers de perfectionnement des compétences de base concernant la politique visant à favoriser le développement	Lima	23 administrateurs de programmes	
19–23 mars 2001		Banjul	25 administrateurs de programmes	
25–29 mars 2001		Damas	25 administrateurs de programmes	
26–30 mars 2001		Maputo	25 administrateurs de programmes	
9–13 avril 2001		Nairobi	25 administrateurs de programmes	
19–22 avril 2001		Yaoundé	25 administrateurs de programmes	
23–27 avril 2001		Ouagadougou	25 administrateurs de programmes	
23–27 avril 2001		Islamabad	24 administrateurs de programmes	
21–25 mai 2001	New Delhi	25 administrateurs de programmes		

FORMATION À LA POLITIQUE VISANT À FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT: MAI 1999–MAI 2001

Date	Thème	Lieu	Participants	Résultats
Formation de cadres supérieurs				
Mars 2000	Ateliers de formation des cadres supérieurs	Kampala (Ouganda)	Environ 250 fonctionnaires du PAM de classe P-4 et au-dessus	Familiarisation avec la politique visant à favoriser le développement et discussions concernant les stratégies de mise en oeuvre
1er–8 novembre 1999		Rome		
14–22 novembre 1999		Bamako		
2–9 décembre 1999		Rome		
16–23 février 2000		Rome		
29 mars–5 avril 2000		Rome		
Février 2001		Rome		



LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	Budget administratif et d'appui aux programmes
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
CAD	Coûts d'appui directs
CARE	Société coopérative pour l'aide au monde entier
DFID	Département pour le développement international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population
GTZ	Office allemand de la coopération technique
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
KfW	<i>Kreditanstalt für Wiederaufbau</i>
MSD	Moyens de subsistance durables
OIT	Organisation internationale du travail
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
PMA	Pays moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SCF	<i>Save the Children Fund</i>
SICIAV	Systèmes d'information et de cartographie sur l'insécurité alimentaire et la vulnérabilité
SMI	Santé maternelle et infantile
SSP	Schéma de stratégie de pays
UNDG	Groupe des Nations Unies pour le développement
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
USAID	Agence des Etats-Unis pour le développement international
VCT	Vivres-contre-travail

